



Pommerit Le vicomte

Bulletin municipal d'information • Annuel • Juin 2011



THÈME

**3 ans de travaux
pour la restructuration
de la station d'assainissement**

SOMMAIRE

→ Vie municipale	4
Budget Communal	4
Budget Assainissement	8
La voirie 2001	12
Les Travaux Patrimoine bâti 2011	13
Espaces Publics / Développement durable	14
Vote des subventions aux associations	16
Centre de Loisirs 2011	17
Urbanisme	18
«Cœur d'îlot et réflexion nouveau lotissement»	
Bientôt un an...	18

→ C.C.A.S. et Résidence de l'If	19
L'entrée en établissement :	
Une étape qui se prépare	19

→ Vie scolaire	20
Amicale laïque	20
École élémentaire publique	21
École Ste-Anne	21

→ Vie associative	23
Amicale du Folgoat	23
Amicale du Personnel	23
Association de Pétanque	24
Bibliothèque Lecture et culture	24
Cercle Korriganed	25
Chorale La bonne Humeur	26
Amicale des retraités	27
Comité de Jumelage	27
Gymnastique des retraités	28
Comité d'animation	28
Mammenn	28
Maxi dance	28
Entente sportive Pommerit / Le Merzer	29
Randonneurs du Ieff	29

→ CCLP et Forum citoyen	30
La question touristique :	
Une nouvelle compétence	30
Création du CIAS	30
La zone artisanale de La Rotonde	31
Mes chers déchets	32
Allo'Tad	33
Une idée de sortie en famille	33
PIG Habitat 2011	34

→ Informations divers	35
Calendrier des fêtes	
et animations du 2 ^{ème} semestre 2011	35
Collectage Mémoire vivante	35
Etat civil 2010 (naissances et décès)	36
Les naissances 2010	36
Infos mairie	37
- Le parcours de citoyenneté	
- Règlement du boulodrome	
- Règlement d'urbanisme	
- Mise à disposition du hall de la salle socio culturelle	
- Le service ordures ménagères	
Chèque Sport	40
Archéologie découverte...	41
La réforme territoriale	41
Projet de cartographie ECPI	42
Quelques temps forts	43
Mémo Mairie	44



RÉDACTION
Commission Bulletin
et responsables de
commissions.

PHOTOS
Anita Gautier, Associations,
M. Lancien

CONCEPTION ET IMPRESSION
Imprimerie RoudennGrafik
Z.I. de Bellevue - BP 10129
22201 GUINGAMP CEDEX
Tél. : 02 96 119 700
Fax : 02 96 119 707
guingamp@roudenn.fr

Mot du Maire

L'année 2010 a été marquée fortement au regard du projet d'implantation d'un centre de déchets industriels sur la commune. Le 14 janvier 2011 le conseil municipal et l'Association Sauvegarde et Avenir de Pommerit Le Vicomte ont organisé un colloque sur le traitement des déchets d'activités économiques et une réunion publique en soirée. Ces 2 réunions ont été très suivies par les décideurs politiques et par la population. Les conclusions font apparaître à plusieurs niveaux, que notre combat à toutes et tous, était juste et légitime. Tant du point de vue du contexte du terrain ciblé, que sur des questions liées à l'environnement, que sur la sécurité sanitaire... De plus l'analyse de l'état des lieux au niveau des Côtes d'Armor (quantité de déchets, mais aussi capacité de traitement), démontre que la situation n'est pas vraiment celle qu'on a tenté de nous démontrer pour justifier cet équipement. Enfin la pertinence d'une approche régionale partagée avec les différents départements, qui ont la compétence sur l'élaboration des plans départementaux d'élimination des déchets, serait justifiée.



Le Maire

Dans ce bulletin vous trouverez aussi les données du budget voté le 24 mars 2011.

Ce budget cherche à consolider nos principales orientations dont notamment :

- La principale enveloppe financière d'investissement votée concerne des travaux d'économies d'énergies au groupe scolaire. Ce dossier est inscrit dans nos demandes de subventions, près du département dans le cadre du contrat de territoire et nous attendons une réponse pour une aide de l'Etat. Les travaux d'isolation et de remplacement des portes et fenêtres seront programmés courant l'automne 2011.
- Dans le domaine de l'entretien des espaces publics, nous poursuivons les actions pour désherber mécaniquement et dans les espaces verts, les priorités sont les plantes vivaces protégées par du paillage. Vous y trouverez par ailleurs des éléments concernant la charte et le diagnostic accompagnés d'un plan de désherbage élaboré conjointement entre la commune et le SMEGA.
- Une autre priorité concerne le suivi des évolutions de l'urbanisme. Les travaux d'aménagement du cœur d'ilot sont terminés. Côtes d'Armor Habitat va remettre les clés des 4 logements aux locataires fin juin. Nous sommes en contact pour l'acquisition de terrains et une étude d'aménagement d'un nouveau lotissement est en cours afin de proposer une offre différente.
- Un autre chantier, démarré il y a près de 3 ans, vient de faire l'objet de la phase réception des travaux, il s'agit de la réhabilitation de la station d'assainissement collectif. Afin de montrer les évolutions de cet équipement, une porte ouverte y sera organisée très certainement courant du 4^{ème} trimestre de 2011.

Au niveau communautaire, plusieurs grands chantiers sont en cours de mise en place, je citerai notamment, la prise de compétence tourisme et les évolutions des offices du Tourisme, la mise en place du CIAS, le lancement du projet Pôle Jeunesse, notre approvisionnement en eau potable à partir du site de Kério en Pléguien et je ne peux que vous encourager à venir faire une ballade les 3 et 4 septembre 2011, sur ce site où une grande manifestation « Journées belle nature » s'y déroulera.

Plusieurs réunions se sont tenues aussi pour lancer la démarche de mise en route de la zone artisanale de la Rotonde à Pommerit Le Vicomte. Lançons la gageure, que ce site puisse trouver écho près d'artisans ou entreprises en recherche de lieu d'implantation, pour s'installer ou s'agrandir.

Le projet de réforme territoriale est actuellement en cours. Le 23 mai 2011, le Préfet a présenté à la commission départementale le projet du schéma départemental de coopération intercommunale. La communauté de communes de Lanvollon Plouha n'est pas concernée par le schéma. Cependant, vous l'avez constaté dans la presse, certains territoires voisins sont concernés par ce schéma et souhaiteraient que notre communauté de communes les rejoigne.

Par ailleurs, compte tenu des problèmes de santé de notre collègue Claude MARQUIER, il a souhaité se retirer de ses responsabilités d'adjoint, tout en restant élu. Comme évoqué lors de la séance du conseil municipal du 23 mai 2011, je tiens à remercier Claude publiquement de ses engagements et son implication au cours de ces 3 premières années de ce mandat.

Après un appel à candidature, Stéphane MENGUY a été élu adjoint en charge des affaires scolaires et des travaux des bâtiments scolaires et sportifs.



Stéphane MENGUY
Le nouvel adjoint

Pour conclure, espérons que la météo nous apporte quelques fenêtres d'averses afin que la pluviométrie vienne répondre aux besoins de la nature et que les récoltes n'en souffrent pas de trop, période vitale pour les agriculteurs afin de refaire notamment les stocks alimentaires pour les animaux.

Budget général communal

La particularité du compte administratif est que l'on totalise d'une part les dépenses et d'autre part les recettes sur un même exercice. La différence se traduit par un excédent ou un déficit.

► Section de fonctionnement

Une bonne gestion de l'argent public se traduit par une volonté de maîtriser l'intégralité des dépenses de fonctionnement au regard des ressources de la commune. Chaque année, la section de fonctionnement du

budget général doit dégager un excédent suffisant qui sera capitalisé pour l'année suivante.

Cet excédent capitalisé permet par exemple d'autofinancer en partie ou en totalité les

investissements opérés sur l'exercice suivant. Cet excédent permet aussi de couvrir la prise en charge de déficit de budgets annexes lorsque ceux-ci sont clôturés.

DÉPENSES

Imputation	Chapitres		CA 2009	CA 2010	BP 2011
011	Charges à caractère général		268 820,71	285 271,00	364 600,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	Salaires + charges personnels	457 964,93	456 218,02	545 100,00
65	Autres charges de gestion courante	Indemnité Maire Adjoint/ subvent°/contribut°	158 720,74	115 848,59	339 366,21
66	Charges financières	Remboursement Emprunts	65 661,74	107 194,58	110 000,00
67	Charges exceptionnelles	Secours	511,23	4 655,64	7 000,00
68	Dotations aux amortissements		28 196,02	31 630,97	36 300,00
739	Atténuation de produits	dégrèvement jeunes agriculteurs	889,00	660,00	1 500,00
022	Dépenses imprévues	fonds de roulement			983,37
023	Virement à la section d'investissement				159 000,00
Dépenses de l'exercice			980 764,37	1 001 478,80	1 563 849,58

RECETTES

Imputation	chapitres		CA 2009	CA 2010	BP 2011
70	Produits des services, du domaine	Cantine, Garderie, Copies, concession	80 093,98	78 649,12	66 300,00
73	Impôts et taxes		516 581,57	531 160,09	533 700,00
74	Dotations, subventions, part...	Dotat° état	668 381,68	723 765,64	673 403,00
75	Autres produits de gestion courante	Revenus des immeubles	67 767,36	60 395,62	69 750,00
13	Atténuations de charges	Rbst certains frais de personnel	17 722,08	14 955,35	9 000,00
77	Produits exceptionnels		4 377,36	1 279,29	2 100,00
76	Produits des autres immobilisations financières		10,80	10,80	
002	Excédent de fonctionnement reporté n-1		689,01	859,47	209 596,58
Recettes de l'exercice			1 355 623,84	1 410 215,91	1 563 849,58

RESULTAT DES EXERCICES EN FONCTIONNEMENT

ANNEE	2008	2009	2010
-	+ 325 689,01	+ 374 859,47	+ 409 596,58

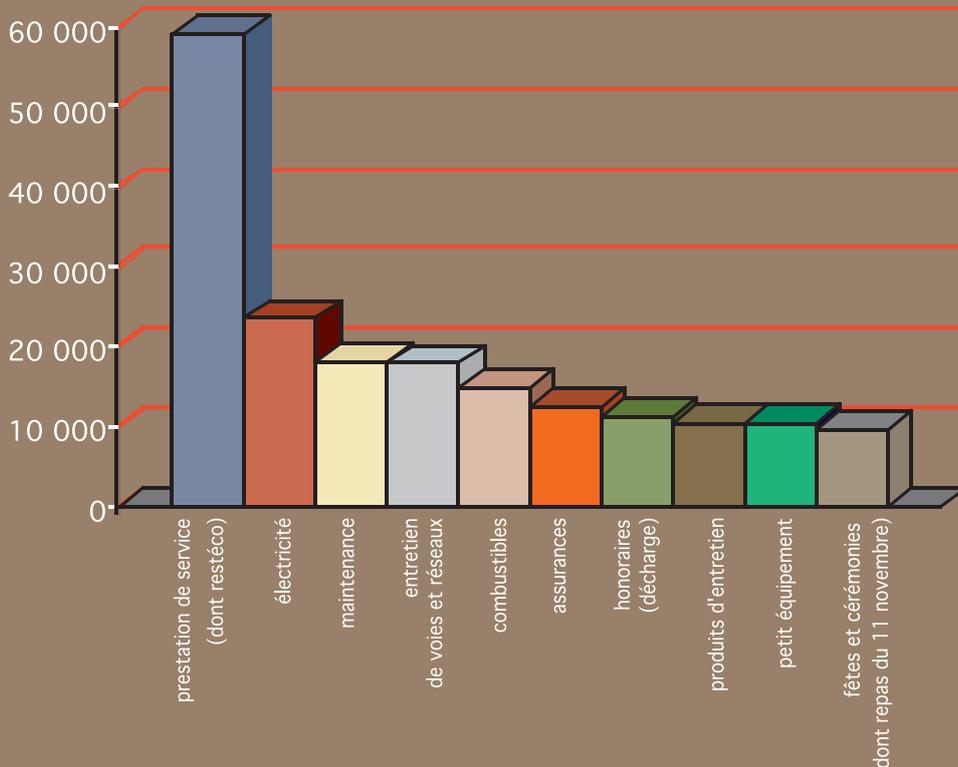
La section de fonctionnement 2010 se clôture avec un excédent de 409 596,58 €.

L'année budgétaire 2010 est marquée par une augmentation des charges de 20714,43 € :

- Certaines sont liées à des décisions comptables de faire apparaître en fonctionnement et non en investissement certains travaux comme ceux du terrain des sports.
- D'autres sont dues à l'augmentation d'équipements

- nécessitant de la maintenance voire de la mise à jour,
- Enfin, l'exposition de la commune au risque d'implantation d'une décharge a nécessité la recherche d'expertise-conseil qui a entraîné une augmentation des honoraires.

LES 10 POSTES LES PLUS IMPORTANTS REPRÉSENTENT 2/3 DES CHARGES À CARACTÈRE GÉNÉRAL



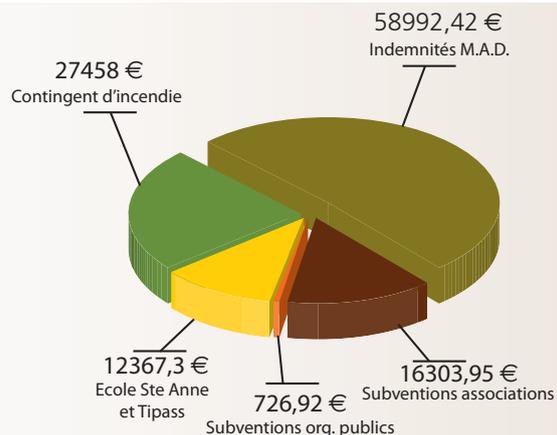
Les charges de personnel se tiennent et représentent le principal poste des dépenses de fonctionnement à hauteur de 45%. L'équipe municipale fait le choix de maintenir

l'effectif actuel (4 ETP au service technique, 3,4 ETP au service administratif et 5 ETP aux écoles, cantine, garderie et ménage) et de le centrer sur les services à la population.

Cela se traduit cette année encore par une baisse de 4% des achats compensée en partie par de la prestation extérieure.



Les charges de gestion courante comprennent les prises en charges des déficits annexes, l'indemnité des Maire et Adjointes, les contributions obligatoires et les subventions aux associations.



► Section d'investissement

La section d'investissement peut certaines années laisser apparaître un déficit notamment dans le cas d'investissement lourds et pluriannuels comme

cela a été le cas pour la réalisation d'opérations telles que la salle socioculturelle, la mairie et l'aménagement urbain du cœur d'îlot. Ce déficit est couvert une

fois les subventions et le FCTVA perçus par un emprunt ou l'excédent de fonctionnement capitalisé.

DÉPENSES

IMPUTATION	CHAPITRES	CA 2009	CA 2010	BP 2011
1641	Remboursement du capital des emprunts	91 049,93	145 096,27	112 000,00
16441	Placement ligne de trésorerie	600 000,00	450 000,00	0,00
165	Remboursement cautions (logements communaux)	1 207,48	700,50	1000,00
16818	Autres emprunts (emprunt CAF pour local jeunes)	1 578,00	1 577,00	0,00
20415	Eclairage Public	17 174,74	22 967,08	33 020,00
2033-2088	Frais d'insertion / convention	1 383,91	0,00	0,00
21-23	Opérations d'équipement	173 683,80	490 360,86	968 354,82
001	Déficit reporté	249 896,56	0,00	
Dépenses de l'exercice		1 135 974,42	1 110 701,71	1 114 374,82

RECETTES

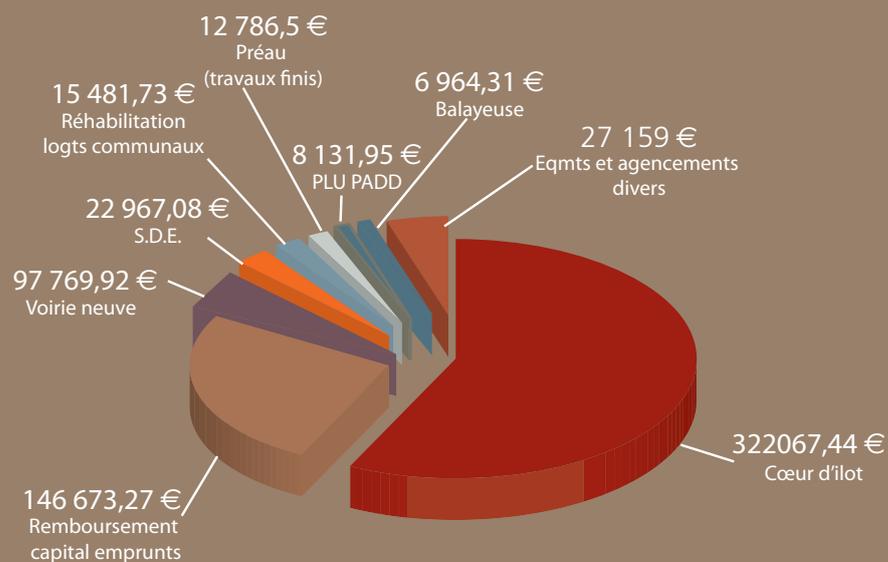
IMPUTATION	CHAPITRES	CA 2009	CA 2010	BP 2011
001	Excédent d'investissement reporté		388128,53	219 411,18
10222	FCTVA	159 762,00	24 418	70 000,00
13	Subventions d'investissement	50 786,28	59 999,76	173 625,00
1641	Emprunts	360 000,00	0,00	167 037,64
16441	Placement ligne de trésorerie	600 000,00	450 000,00	0,00
165	Dépôts et cautionnement	358,65	1 935,63	0,00
280 415	Amortissement réseau électrique	28 196,02	31 630,97	36 300,00
021	Virement de la section de fonctionnement			159 000,00
1068	Excédent de fonctionnement capitalisé n-1	325 000,00	374 000,00	200 000,00
024	Produits de cessions		0,00	89 001,00
Recettes de l'exercice		1 135 974,42	1 110 701,71	1 114 374,82

RESULTAT DES EXERCICES EN INVESTISSEMENT

ANNEE	2008	2009	2010
-	249 896,56	+ 388 128,53	+ 219 411,18

L'année 2010 s'achève par un excédent d'investissement de 219 411 € alors que l'aménagement urbain « cœur d'îlot » se termine.

LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT EN 2010



► Budget primitif de 2011

Le budget principal de 2011 s'équilibre à 1 563 849,58 € en fonctionnement et 1 114 374,82 € en investissement.

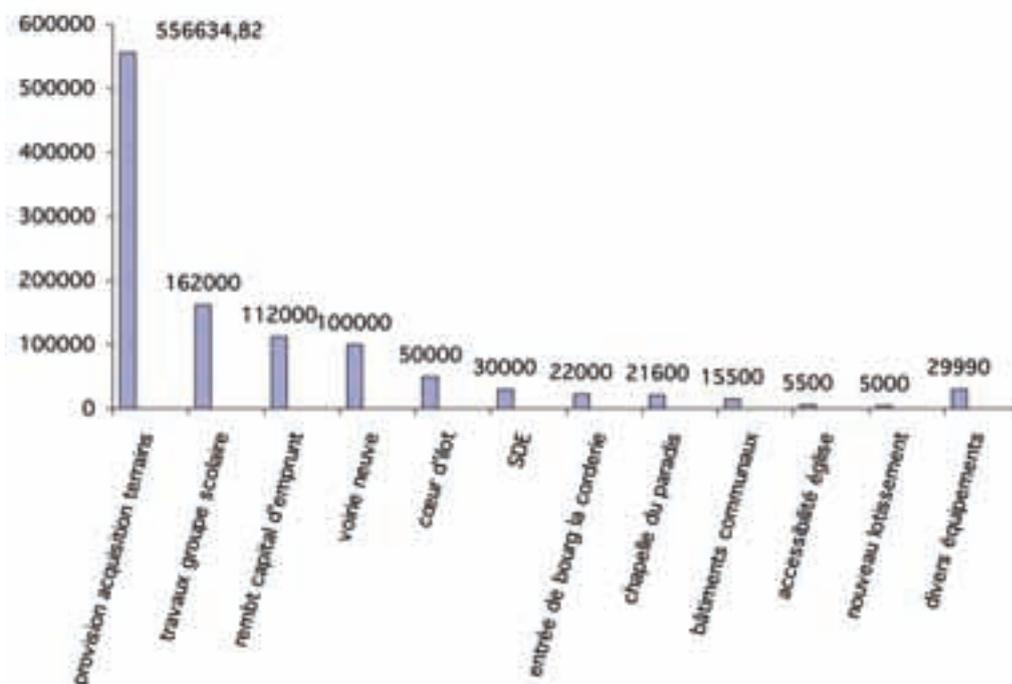
Sur cette mandature, le conseil municipal a souhaité réaliser son budget primitif en inscrivant les dépenses soit sur la base de devis ou estimatifs définis et faire passer toute modification par des décisions modificatives

validées en conseil. Cela permet à l'intégralité de l'assemblée d'en avoir une connaissance précise.

Pour 2011, l'intégralité de l'excédent de fonctionnement ne sera pas capitalisée en investissement. La clôture du second lotissement de Parc An Lan nécessite la reprise du déficit de ce budget annexe

par le budget principal : ce déficit représente 206 835,89 €. En contrepartie, le capital emprunté et restant dû par ce budget annexe vient en recettes d'investissement. N'ayant pas souhaité embaucher un cinquième agent au service technique, le conseil a décidé d'externaliser le passage de la rotofaucheuse réalisé auparavant en régie.

LES PRINCIPALES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT PRÉVUES EN 2011



Une provision pour acquisition de terrain de 556 634,82 € qui correspond davantage au fond de roulement.

Une somme de 162 000 € est votée pour réaliser les travaux nécessaires pour diminuer la consommation énergétique au groupe scolaire.

Le temps en fin d'automne 2010 ayant été particulièrement rigoureux, la somme allouée aux travaux d'investissement en voirie s'élève cette année 2011 à 100 000 €.

50 000 € sont consacrés à l'aménagement urbain «cœur d'ilot» afin de solder cette opération.

Une somme de 22 000 € est inscrite pour initier l'opération d'entrée de bourg par la corderie. L'objet final de cette opération est de sécuriser cette entrée de bourg. Toutefois, cette opération nécessitera un travail en amont sur la réhabilitation des réseaux souterrains (pluvial, assainissement...). Cette opération fera donc l'objet d'un programme pluriannuel.

21 600 € sont alloués pour des travaux de restauration du bâti et d'œuvres d'art à la chapelle du Paradis.

Une somme de 15 500 € pour des travaux de réhabilitation des bâtiments communaux.

Une opération «nouveau lotissement» est ouverte et une provision de 5000 € y est consacrée.

Les différents équipements et aménagement concernent les écoles, le service technique, les espaces publics, la bibliothèque, la salle socio-culturelle, ...

Budget assainissement

► La station d'épuration est opérationnelle

C'est en décembre 2010 que nous avons réceptionné la restructuration de la station d'épuration. L'intégralité des nouveaux ouvrages fonctionne et les mesures effectuées en sortie permettent d'assurer que notre station d'épuration n'impacte plus la qualité du ruisseau du Roz.



Le tambour égoutteur (améliore la teneur des matières sèches des boues).



La cuve de déphosphatation (permet de réduire la teneur en phosphates des eaux qui vont dans le ruisseau).

► L'entretien du réseau

Celui-ci nécessite une restauration compte-tenu du volume des eaux parasites (pluviales et de nappes) qui entrent dans le réseau d'assainissement. Le diagnostic a priorisé différentes phases d'intervention. Un certain nombre de points noirs avaient été mis en évidence et sur le réseau collectif et chez certains particuliers.

Les agents du service technique continuent à améliorer l'étanchéité du réseau en réhabilitant les regards sur le domaine public.

Au cours du second semestre 2011, les élus et les agents rencontreront les particuliers qui doivent réaliser des travaux afin que les eaux pluviales ne viennent plus dans le réseau d'assainissement.

Le clarificateur (sépare les boues des eaux claires).

► Les tarifs

Compte-tenu de l'investissement (1 million d'euros HT subventionnés à 50%), pour la mise aux normes obligatoire de la station et compte-tenu du fait que le budget assainissement (SPIC) doit être conduit de manière autonome, le coût doit être pris en charge par les



abonnés. Le nouvel emprunt dont l'annuité représente 27 670,40 € doit donc être supporté par la redevance.

	TARIFS 2011	TARIFS 2010			
	ASSAINISSEMENT	LANVOLLON	LE FAOUËT	LE MERZER	TRÉGUIDEL
Type de traitement	STATION	STATION	LAGUNAGE	LAGUNAGE	LAGUNAGE
Abonnement	75,85 €	50,00 €	76,22 €	76,22 €	85,00 €
M ³	2,49 €	3,00 €	2,29 €	2,43 €	1,80 €
Coût facture du particulier pour 100 m ³	324,85 €	350,00 €	305,22 €	319,22 €	265,00 €
Evolution par rapport à 2010	+ 12%				



Le nouveau local technique.



Des tondeuses «écologiques» dans le terrain d'infiltration.



Le terrain d'infiltration (réduit le rejet des eaux dans le ruisseau en période d'étiage).

► La section d'exploitation

→ le C.A. 2010

Le compte administratif 2010 de la section d'exploitation a été clôturé avec un excédent de 4 579, 71 €. Pour la première année, le report de l'excédent précédent a été nécessaire pour couvrir l'intégralité des dépenses.

La réalisation des travaux et notamment des ouvrages en béton a nécessité le pompage de la nappe en continu.

Cela a eu pour conséquence directe d'impacter les dépenses énergétiques. Nous sommes passés à + de 20 000 € en dépenses eau-énergie. Afin de tenir le budget, le conseil municipal après avis de la commission d'assainissement, a décidé de ne pas facturer au budget assainissement la main d'œuvre mise à disposition par le budget général.

Par ailleurs, la communauté de communes ne peut nous restituer que les sommes qu'elle a réellement perçues sur l'exercice et non plus celles qu'elle a mandatées. Ceci a eu pour effet de réduire le montant de la redevance (-18 000 € qui seront perçus sur l'exercice 2011).

→ tableau des recettes et des dépenses d'exploitation (fonctionnement)

DÉPENSES	CA 2009	CA 2010	PROPOSITION 2011
Dépenses imprévues			79,71
Autofinancement			12 500,00
Eau-Energie	6 486,32	20 365,17	16 000,00
Fournitures de petit équipement	2 746,68	741,47	3 000,00
Sous traitance Générale		113,02	
Location immobilière	0,00		
Locations mobilières	11 809,56	8 257,04	10 000,00
Entretien et réparation sur bien			2 000,00
Maintenance	0,00		0,00
Prime d'assurance	621,13	980,18	1 200,00
Service extérieur divers (SLE SATESE)	1 889,58	1 163,31	2 000,00
Autre personnel extérieur (rémunérat° personnel)	11 720,00	0,00	13 000,00
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	1 815,53	1 798,78	2 600,00
Publicité annonces	298,13		300,00
Frais de télécommunications	2 064,51	2 011,66	2 200,00
Taxe de raccordement			
Pénalités, intérêts moratoires	243,10	73,48	100,00
Autres charges exceptionnelles			1 100,00
Intérêts des emprunts	17 104,16	21 260,75	21 000,00
Titres annulés			
Dotations aux amortissements	36 703,83	36 703,83	38 100,00
TOTAL	93 502,53	93 468,69	125 179,71

RECETTES	CA 2009	CA 2010	PROPOSITION 2011
Excédent reporté	26 405,40	20 969,62	4 579,71
Redevances d'assainissement	85 186,18	72 223,50	111 700,00
Autres prestations de services	300,00		
Produits des activités annexes	42,09	350,00	100,00
Primes d'épuration	241,00		
Participation de la commune			0,00
Pdts divers de gest. courantes (taxe raccord.)	0,00	2 327,03	700,00
Pénalités, intérêts moratoires	192,71	73,48	100,00
Quote part des subventions virées au résultat	2 104,77	2 104,77	4 900,00
Indemnités de sinistres			
Autres produits exceptionnels			3 100,00
TOTAL	114 472,15	98 048,40	125 179,71
RESULTAT D'EXPLOITATION	20 969,62	4 579,71	

→ Le budget prévisionnel 2011

Le Budget primitif s'équilibre à 125 179, 71 € avec une redevance espérée à hauteur de 111 700 € avec les 18 000 € restant à percevoir pour l'exercice 2010.

► Section d'investissement

→ tableau des recettes et des dépenses d'investissement

DEPENSES		CA 2009	CA 2010	Proposition 2011
001	Déficit reporté	155 093,15	83 020,81	189 474,47
13911	Amortissement des subventions		2 104,77	2 200,00
13913	Subventions d'équipements départements			2 700,00
13918	Amortissements des autres subventions	2 104,77	0,00	
1641	Emprunts (remboursement capital)	9 314,11	11 916,66	12 500,00
2111	Achat de terrains	0,00		
2154	Matériel industriel	4 929,94		10 000,00
21532	Installations réseaux d'assainissement	15 283,68	7 497,42	10 000,00
2313	Constructions	560 358,17	346 150,32	110 000,00
2315	Installations techniques	0,00	0,00	5 000,00
238	Avances et acomptes versés			
TOTAL		747 083,82	450 689,98	341 874,47

RECETTES		CA 2009	CA 2010	Proposition 2011
002	Excédent antérieur reporté	0,00		
021	Autofinancement			12 500,00
10222	FCTVA	44 981,00	89 884,00	55 000,00
1068	Réserves	10 100,00	0,00	0,00
1311	Subvention agence de l'eau	65 822,30	0,00	130 000,00
1313	Subvention département	89 046,28	134 627,68	30 000,00
1318	Autres subventions	12 409,60	0,00	
1641	Emprunts	405 000,00	0,00	76 274,47
281311	Amortissement des bâtiments	7 943,94	7 943,94	8 000,00
281532	Amortissement des installations	28 759,89	27 296,64	28 100,00
28154	Amortissement des installations		1 463,25	2 000,00
TOTAL		664 063,01	261 215,51	341 874,47
RESULTAT D'INVESTISSEMENT		- 83 020,81	- 189 474,47	

→ le compte administratif 2010

Le compte administratif 2010 de la section d'investissement se clôture par un déficit de 189 474,47 €.

L'essentiel des factures liées à la restructuration de la station sont payées. Par contre il reste à percevoir et le fonds de compensation de la TVA (55 000 €) et les diverses subventions liées à cette opération (160 000 €).

Il faudra attendre 2011 pour percevoir l'intégralité de ces recettes (subventions et FCTVA) relatives aux travaux de la station.

→ Le budget prévisionnel 2011

Le budget primitif de l'assainissement s'équilibre à 341 874,47 €.

Ce sera seulement en 2012, que le budget assainissement retrouvera des valeurs de croisière.

► La taxe de raccordement

Il s'agit bien d'une taxe (*) qui donne droit à l'usage de l'assainissement collectif. Celle-ci est exigible en une seule fois pour tout nouveau raccordé indépendamment des travaux nécessaires à l'accès au réseau collectif.

() La taxe est un prélèvement obligatoire perçu d'autorité, à l'occasion d'une opération. Elle diffère de la redevance celle-ci étant la contre-partie monétaire d'un service rendu.*

Travaux de voirie 2011

Fin 2010, nous avons pu remarquer un hiver plutôt précoce avec l'arrivée de plusieurs périodes d'enneigement.

Le service technique a contribué à veiller au déneigement, aussi bien en campagne qu'au centre bourg. Toute la campagne et le bourg ont été déneigés à l'aide de la niveleuse. La balayeuse et le sel ont permis une bonne circulation des piétons.

Pour l'année 2011, nous avons établi plusieurs orientations : Comme chaque année, la commission voirie, composée d'élus, du responsable technique et de personnes non élues, sous la responsabilité de Daniel BOULBIN, s'est réunie deux à trois fois, puis par une visite sur le terrain, pour échanger sur l'état de la voirie communale (63 km) et a permis de proposer des priorités au conseil municipal, qui après analyse, fait les arbitrages en lien notamment avec les disponibilités financières, elles-mêmes débattues en commission des Finances.

► **Le curage des Fossés**

L'écoulement des eaux de pluie et de ruissellement est une des 1^{ères} conditions d'entretien de la voirie, pour l'année 2011, les secteurs suivants ont été réalisés : «Rugiby, Kerbellec, Rugebert, Kergoaziou».

► **Entretien des accotements**

La pousse des herbes et autres tous les ans, le long des routes communales, exige notamment pour des raisons de sécurité, le passage dans un premier temps de l'outil «rotofaucheuse» en fin mai et le passage de «l'épareuse» en juin et juillet 2011.

Compte tenu de l'âge du tracteur d'une part, que notre banquetteuse d'autre part commence à donner des signes de fatigue, ainsi que des priorités pour la mobilisation des agents techniques sur d'autres tâches en 2011, le conseil municipal a décidé de faire appel à une entreprise privée. Après consultation, c'est l'entreprise COLLET Erwan de Gommenec'h, qui a été retenue. Suivant la pousse des herbes, cette année, ces travaux ont été réalisés fin mai.

Le passage de l'épareuse (sur les bords des talus), sera effectué sur la période de fin juin et première quinzaine de juillet. Notons que nos 63 km de voies communales plus les chemins ruraux de remembrement, avec les deux opérations, qui comprennent forcément à chaque fois un aller / retour, représentent donc près de 300 km.

► **Voirie neuve**

→ **Enrobé / Béton bétumineux**

Le choix s'est porté sur la route de «Kervaudry / La petite Motte / Croas an Coq». Cette route, est à forte circulation, (lien avec Gommenec'h) et son état commence à devenir critique. Après consultation, c'est l'entreprise HELARY, la mieux disante, qui a été retenue pour une enveloppe de travaux à hauteur de 38 635 €. Les travaux devraient être réalisés avant l'été 2011.

→ **Tricouche / Enduit superficiel**

Le secteur de «Le Guedon, Kerliviou», la route étant fortement dégradée, aura une réfection type tricouche.

→ **Réparation**

Une enveloppe de 30 000 € est mise en réserve pour réparer l'ensemble du réseau dégradé au fil de l'année. Ces travaux seront effectués par le service technique, en régie et par des entreprises extérieures.

► **Signalisation**

Les panneaux signalétiques se situant en campagne, réalisés, il y a maintenant plus de 15 ans, commencent à être sérieusement dégradés. Une réflexion est en cours pour envisager un programme de renouvellement de ces panneaux en plusieurs phases, en fonction du coût global de l'opération.

Au centre bourg, il existe des plans généraux de la commune, dont certaines informations sont devenues obsolètes. Nous allons procéder à une réactualisation, par la pose de nouveaux bandeaux avant l'été 2011, si possible.

► **Entretien des accotements chemins ruraux**

Comme tous les ans, nous prévoyons un entretien des chemins ruraux, anciennement appelés «les chemins d'exploitation de l'association foncière de remembrement». Après consultation de la commission, l'entretien se fera par curage des fossés sur les secteurs «Kernevez bian, Kerodren, Commandant de la Motte Rouge», par la réfection du chemin du Hellou et par le passage de la rotofaucheuse, sur l'ensemble des chemins ruraux avant la fin d'année.

Les travaux de réhabilitation thermique du patrimoine bâti

Une des autres grandes priorités de ce mandat est bien de prendre en compte la problématique de la gestion des énergies que sont le fuel, le gaz, l'eau, l'électricité notamment.

Au cours des 3 premières années, Claude MARQUIER, adjoint en charge du patrimoine bâti (travaux et entretien) et la maîtrise des énergies, s'est attelé à repérer les secteurs où les économies substantielles pourraient être au rendez-vous.

→ En premier lieu

- Au niveau service gestion/ comptabilité, une comptabilité analytique la plus fine possible est mise en place afin d'une part d'être en capacité de connaître les différentes consommations d'énergie secteur par secteur et d'autre part de mesurer les effets des actions menées.

- Une réduction des temps d'éclairage publics a été initiée par quartier, lorsque cela était possible. Des efforts ont été aussi conduits concernant les choix sur les illuminations de Noël et pour l'hiver 2011 /2012, cela va se poursuivre en réduisant notamment les espaces illuminés, en se concentrant au centre bourg.

- Au niveau des bâtiments communaux, une recherche de programmation individualisée est en cours, mais pas toujours simple du point de vue technique, car les installations anciennes n'y sont pas préparées et demandent beaucoup d'ingéniosité.

Notons que suite à la démission de Claude de son poste d'adjoint, pour des raisons personnelles et tout particulièrement de santé, M. le Maire,

lors de la séance du conseil municipal du 12 mai 2011, a tenu à saluer toutes les réflexions et initiatives que Claude a su développer au cours de ces 3 années, pour sensibiliser toute l'équipe municipale, sur un sujet extrêmement sensible et complexe.

→ En second lieu

Lors de la programmation du contrat territorial entre la Communauté des Communes, les communes et le Conseil Général, la commune de POMMERIT LE VICOMTE a établi ses priorités. Tout naturellement la réhabilitation thermique des bâtiments communaux «énergivores», comme les bâtiments scolaires (école maternelle et école élémentaire) en particulier a été retenue comme une priorité. Une enveloppe de 135 000 € y est inscrite à ce stade.

C'est dans ce cadre, qu'en partenariat avec David CONAN en charge au Pays de Guingamp de ce volet, qu'un passage de la caméra thermique a eu lieu en 2010. Fort des faiblesses constatées des bâtiments scolaires sur le volet thermique, un audit énergétique a été conduit par le bureau Armor Ingénierie de Languieux au cours du mois de mars / avril 2011.

Cet audit a permis de faire ressortir de façon structurée les éléments défaillants et d'établir un plan d'actions avec une série d'initiatives traduites en hypothèses «de gain énergétique annuel, de gain financier annuel, d'une estimation des coûts des travaux et une simulation d'amortissement en nombre d'années.»

Après échanges au sein de la commission Travaux, associée à la commission scolaire, le conseil municipal a retenu les premières priorités autour du changement des ouvertures, fenêtres en premier lieu (plus de 80 ouvertures) ainsi que l'isolation des combles et des parties accessibles, comme le plafond du préau du primaire.

A ce jour, les contacts se poursuivent, pour formaliser le cahier des charges et lancer les appels d'offres, afin d'envisager, si possible, une partie de ces travaux avant la fin de l'année 2011. Ce dossier est tout particulièrement suivi, par M. le Maire et Stéphane MENGUY, le nouvel adjoint en charge de ce volet.



École primaire.

Espaces publics

Développement durable

Une des orientations municipales de ce mandat concerne une nouvelle approche de la gestion des espaces publics

C'est dans ce cadre qu'en février 2010, la commission Espaces Publics a reçu Madame Bocher, animatrice du SMEGA (Syndicat Mixte Environnemental du Goëlo et de l'Argoat) pour présenter les enjeux d'un plan de désherbage.

La municipalité a alors passé commande près du SMEGA pour élaborer un diagnostic et un plan de désherbage communal. Le dernier plan datait de 1999.

Lors du Conseil municipal du 30 septembre, Madame Bocher est venue présenter le plan aux conseillers municipaux en présence des agents du service technique (Messieurs Laurent Mahé, responsable du service technique et Christophe Pinel, en charge de l'aménagement des espaces publics).

Elle a exposé les évaluations des pratiques de désherbage, les effets des produits et des techniques utilisées et a rappelé les règles à respecter pour se conformer aux engagements pris pour contribuer à la reconquête de la qualité de l'eau, en insistant sur la nouvelle appréhension à avoir en matière d'occupation des espaces publics, de leur entretien et **du regard tolérant qu'il faut désormais avoir en direction des repousses.**

Ce plan est un outil de travail pour améliorer les pratiques. Il est évolutif. Son objectif est la réduction significative des pollutions par les produits phytosanitaires.

En tant qu'utilisatrice de produits, la commune est en partie responsable de ces pollutions et peut donc agir sur leur réduction.



Démonstration Nouvelle technique désherbage.

Il s'agit pour elle d'inventorier et de mesurer sur son territoire, les surfaces désherbées et de classer ces zones selon le risque de pollution.

Le risque est élevé :

- Si les zones se trouvent à proximité d'un point d'eau ou si elles y sont connectées, y compris par drainage.
- Si la surface est imperméable.
- Si l'état de la surface présente des ornières et des flaques.

En l'absence de ces 3 critères, le risque est réduit.

► Evaluation des risques sur Pommerit

- 67 610 m² de zones entretenues
- 28 610 m² présentent un risque élevé de contamination de l'eau (soit 43%)
- 38 576 m² présentent un risque réduit (57%)
- 24 762 m² sont désherbées chimiquement (soit 37% des surfaces entretenues).

Du diagnostic, il ressort que des 24 762 m² desherbés chimiquement (37% des surfaces entretenues), environ 14 800 m², soient 60%, sont à risque de transfert de produits phytosanitaires. Des actions innovantes et prioritaires seront conduites sur ces surfaces.

► Evaluation des pratiques

Toute la vigilance doit continuer à être portée sur le choix des produits, le respect des dosages, la vérification et l'étalonnage du matériel d'utilisation, la maîtrise de la technique de pulvérisation.

Il est à noter que d'ores et déjà, les pratiques vont dans ce sens. Il a été constaté le sérieux du stockage : les produits sont stockés dans des armoires spécifiques et sont classés et répartis par type. Les moyens de protection des agents sont adaptés et effectivement utilisés lors des traitements. Le port de l'équipement, notamment du masque et des gants sont essentiels quelque soit la météo.

► Quelques consignes de respect de la réglementation sont rappelées de manière générale

- Utiliser des produits homologués et en vérifier au moins une fois annuellement l'homologation pour ne pas utiliser de produits interdits ou non conformes.
- Respecter les zones ZNT : 1 m des fossés, des cours d'eau, d'un point d'eau même s'ils n'apparaissent pas sur les cartes IGN.
- Aucun traitement sur les avaloirs et les caniveaux (arrêté en vigueur en Bretagne depuis le 1 février 2008.)
- Maintien de l'herbe sur les berges des fossés pour limiter l'érosion. L'utilisation des produits y est fortement déconseillée.

En communiquant aux habitants ces orientations, la municipalité espère la compréhension des enjeux écologiques et de santé publique et incite les particuliers à adopter un désherbage

respectueux de l'environnement et à prendre conscience de l'impact sur la qualité de l'eau.

Nous devons avoir en tête que l'objectif final **est l'abandon du désherbage chimique sur les 28 610 m² des zones entretenues présentant un risque élevé.**

Pour de nouveaux aménagements, ce plan de désherbage doit être considéré et pris en compte dès la conception du projet.

Exemples ; choix du revêtement des parkings ou autres espaces, le choix des végétaux (développement de l'implantation de plantes vivaces), le paillage....

En conclusion cette charte communale SMEGA formalise l'engagement de la commune pour une gestion durable de la ressource en eau sur son territoire. Elle encourage la commune dans l'amélioration de ses pratiques, et elle l'engage dans une politique de communication auprès de ses habitants. Enfin elle formalise l'engagement du SMEGA pour accompagner la commune.

La municipalité et les services travaillent déjà en ce sens.

La commission espaces publics et fleurissement aura à se pencher sur différents points pour optimiser les facteurs de réussite de ce plan qui est accompagné d'une obligation de suivi et de résultats.

Elle aura à élaborer certains documents qui serviront d'outils, par exemple, un document d'enregistrement des



Nouvelle technique de paillage.

pratiques, un cahier de localisation des surfaces avec les dates, types et dosages des traitements, un document de l'évolution des types de traitements, chimiques, thermiques ou mécaniques...

Le SMEGA demandera ces types de documents afin de rendre public les efforts réalisés et les résultats obtenus.

La municipalité a adhéré à ce plan de désherbage communal en complément de la Charte de désherbage signée avec le SIAT en 2004.

Au cours des mois de juin-juillet 2011, une expérimentation de désherbage alternatif va être mise en œuvre sur des espaces ensablés.

► Un rappel : Le SMEGA : / Syndicat Environnemental du Goëlo et de l'Argoat

Il a été créé le 14 novembre 2008, couvre une superficie de 1130 km², et concerne 87 communes. La communauté de communes de Lanvollon Plouha en fait partie.

Il a pour compétences :

- La gestion de politiques environnementales rurales (bocages, cours d'eau, zones humides, agriculture, entretien des espaces publics.
- La protection de la ressource en eau.

La mission du SMEGA est aussi d'accompagner les élus municipaux de manière individualisée, lors de la réflexion et la mise en œuvre de projets où l'environnement est à prendre en compte.

Samedi 09 juillet 2011

Un rendez-vous pour toute la population.

L'équipe municipale, la commission espaces publics et la commission communication invitent la population :

- D'une part à la démonstration du passage de l'outil, représentant une méthode alternative de désherbage dans le secteur de Parc Lan
- D'autre part, au cours de cette démonstration, à visiter des expositions, par exemple autour de la charte «jardiner au naturel ! ça coule de source», sur le plan de désherbage de la commune, pour illustrer les zones à risques notamment, ainsi que sur les évolutions des choix concernant le fleurissement et l'implantation des plantes vivaces et des techniques de paillage.
- Ainsi que le programme de «Eau & Rivières» : Ma ville est belle sans pesticides.

«Un moment d'échange et de convivialité».

Les Subventions 2011

Comme tous les ans plus de 80 demandes de subventions arrivent en mairie.

Une commission composée de tous les élus disponibles, se réunit en amont du conseil municipal, afin d'en faire une instruction de l'ensemble des demandes et de proposer des principes d'attribution.

Lors de la séance du Conseil Municipal du 07 avril 2011, une présentation des travaux a été effectuée et avant d'examiner les demandes individuelles, les principes suivants ont été proposés et retenus à l'unanimité.

- Examen des demandes des associations communales et une confirmation du principe d'une subvention de démarrage pour une association qui se crée sur la commune.
- Attribution d'une subvention de 13 €, par jeune de moins de 21 ans, aux associations extérieures, recevant des jeunes pommeritains pour des activités non présentes sur la commune, voire de la CCLP,
- Attribution d'un forfait de 80 €, si déplacement en sélection nationale,
- Concernant les demandes, effectuées par les collèges, lycées ou autres (Foyer éducatif), notamment en vue de voyages, il a été convenu, que d'une part ces demandes doivent émaner des familles et d'autre part qu'elles seraient dans ce cas orientées vers le CCAS, qui lui-même a établi un barème, en fonction de la situation des familles.
- Enfin, pour les demandes à caractère «Solidarité, humanitaires ou autres», il est privilégié les demandes d'associations de proximité.

Notons aussi, que la commune a signé la convention Ti pass avec le Conseil Général pour la saison 2010 / 2011. Cette convention permet aux associations sportives et culturelles de recevoir un paiement des cotisations des jeunes adhérents, par le biais d'un chéquier d'un montant allant de 40 € pour les jeunes scolarisés en 6ème, 30 € en 5ème et 20 € en 4ème. Un réel atout pour les familles, à encourager les enfants à s'engager dans des activités.

Voir ci-contre, le tableau récapitulatif de l'ensemble des associations ayant obtenu une subvention en 2011.

Michel LANCIEN, maire Adjoint, reste à la disposition des associations souhaitant échanger sur les décisions prises.

Notons que pour une attribution d'une enveloppe de 15 714 €, la répartition s'effectue sur 5 thématiques, dont 85 % vont en direction des associations locales.

VOTE DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS 2011	
N°1: Associations et amicales communales	13 350
Bagad Panvrid	1 350
Bibliothèque Lecture & Culture:	2 030
Entente Sportive Pommerit Le Merzer	3 100
Comité d'animation	800
Cercle Korriganed	1 500
Maxi Dance	1 500
Tennis	650
Amicale du personnel (feux d'artifice à la fête de la résidence de l'IF)	1000
Amicale du Folgoat (Feux artifice 14 juillet qui aura lieu le 10 juillet 2011)	500
La Nouvelle Pommeritaine / Les chasseurs (Volet utilité publique destruction des nuisibles et plan d'eau)	400
Association Pétanque (Subvention de démarrage et actions en direction des jeunes)	500
N°2: Associations sportives et culturelles "Extra Municipales" (adhérents Pommeritains)	442
Club nageur guingampais Effectif: 5 / Retenu 5	65
Entente athletique de l'argoat Effectif: 3 / Retenu 3	39
Tennis Club Grâces / Le Merzer Effectif : 1 / retenu 1	13
Dojo du Trieux Effectif: 5 / Retenu: 4	52
Studio danse et forme Effectif: 5 / Retenu: 5	65
Tennis Club du Leff Effectif: 2 / retenu: 2	26
Canoë kayak guingamp Effectif: 3 / Retenu: 3	39
Association Bulle d'eau Guingamp Effectif : 5 / retenu 5	65
Guingamp Roller Skating Effectif: 1 / Retenu 1	13
Judo Club du Trégor Effectif: 3 / Retenu: 3	39
Club de Plongée l'Epave Effectif: 4 / Retenu: 1	13
Vélo Club de Guingamp Effectif: 1 / Retenu 1	13
N° 3: Participations diverses assimilées à des subventions	1 042
Centre Marc Le Bris Uzel / Collectage de mémoires vivantes	30
Banque Alimentaire Guingamp : 0,19 € par habitant et dossier ouvert	752
Comité local pour le logement / Guingamp	260
N°4: Demande à caractère "soutien scolaire, Educative, accompagnement ou autres"	350
Association des 4 vaulx St Cast Le Guildo (1 personne)	150
Association Sport et Loisirs Plérin en lien avec Samuel Autonomie (1 personne)	200
N° 5: Demande à caractère " Culturel, solidarité, Humanitaire, ou autres"	550
Radio Kreiz-Breiz	50
Eau et Rivières - Guingamp	30
Ass Partage Emploi / Association Intermédiaire	30
Domicile action (2 familles) / Proposition 30 € Familles	60
Secours populaire - ST Briec / Guingamp	30
Secours catholique St Briec / Antenne locale dont à Guingamp	30
Les Restaurants du Cœur	30
Leucémie Espoir Côtes d'Armor	30
Centre Eugène Marquis / Rennes	30
Ligue contre le cancer (22)	30
La Pierre Le Bigaud	30
ADOT 22 (Association don organes et tissus humains): 89 porteurs de carte / Pommerit	30
Vie libre (Guingamp) « La Soif d'en sortir »	30
La croix d'or / Alcool Assistance (Plouha / Paimpol)	30
Solidarité Paysans 22	50
AFDMA / Accueil Familles de détenus / maison d'arrêt de St Briec	30
Total des subventions accordées en 2011 / séance du CM du 07 avril 2011	15 714
N° 6: Autres demandes spécifiques: Secours exceptionnels ou autres en réserve	4 286
Enveloppe BP 2011 /	20 000

Centre de Loisirs Pommerit Le Vicomte du 04 au 29 juillet 2011

Le centre de loisirs va ouvrir ses portes du 04 au 29 juillet 2011 soit 4 semaines.
Gageons que le cru 2011 égalera en qualité celui de 2010.

En effet, en 2010, le taux de participation exceptionnel voisin de 100% et les retours positifs de l'enquête de satisfaction proposée aux parents confortent les élus en charge du centre aéré dans la façon de gérer ces moments ludiques d'épanouissement et d'éducation de nos enfants.

La disponibilité et la compétence de l'équipe d'animation dirigée par CANDICE ET DAMIEN ne sont pas étrangères à cette réussite et nous les en remercions.

La continuité étant importante, 5 animateurs présents l'année dernière encadreront encore nos enfants cette année, l'équipe sera complétée par :

- Melle COIZIER Chloé pour assurer la direction
- Melle QUEHE Béatrice animatrice surveillante de baignade
- Mme CAPITAINNE Martine animatrice bien connue par nos petits à la maternelle.
- Mme GUYOMARD Marie-Annick comme les années précédentes assurera l'intendance et la cantine la 1^{ère} quinzaine
- Mme NAIDU Carine la remplacera la 2^{ème} quinzaine de juillet.

► Pour la tarification cette année il y a du nouveau en 2011

En effet la CAF, partenaire financeur de notre centre de loisirs, impose une tarification individuelle suivant les revenus du foyer fiscal (tarification accessible aux plus faibles revenus).



L' 'équipe d'animation CLSH 2011.

Cette nouvelle tarification (juste sur le principe) entraînera une baisse significative de nos recettes non compensées par la CAF.

Malgré cela, le conseil municipal a décidé de maintenir un programme diversifié et de qualité à nos petites têtes blondes.

Depuis fin mai 2011, une plaquette d'information circule dans les écoles et les familles, précisant les dates de permanence, les simulations de la tarification, ainsi que l'inventaire des temps forts, déjà en cours de préparation par l'équipe d'animateurs.

Gageons que si l'été se présente sous les conditions climatiques

du printemps, de belles sorties en journée et quelques soirées de mini camps viendront enrichir les bons souvenirs de ces moments de la jeunesse de nos bambins.

► Quelques pistes des temps forts 2011

Un thème général / Walt Disney Pictures, des mini camps, une sortie «Récré des 3 curés», des rencontres intergénérationnelles, une chasse aux trésors, Armori-park, une rencontre inter centres, des sorties plage toutes les semaines... Et encore d'autres surprises....

L'urbanisme

Les dernières données démographiques reçues de l'INSEE en début 2011, situe Pommerit Le Vicomte à 1883 habitants (population totale) et 1839 (population municipale).

La fiche détaillée du dernier recensement situe Pommerit Le Vicomte avec une population qui se répartie ainsi : 419 jeunes de 0 à 19 ans (environ 300 jeunes de moins de 14 ans), près de 950 habitants de 20 à 64 ans et plus de 500 personnes de 65 ans et plus.

Nous savons tous que les enjeux d'une commune est bien d'être en capacité d'accueillir de nouveaux habitants, tant pour son développement démographiques, que la vie de l'ensemble des services et des activités économiques

C'est pourquoi depuis plusieurs années, les précédentes municipalités ont eu à cœur de rendre attractive notre commune.

Les années 2005 / 2007 ont été marquées par le travail de fonds concernant l'élaboration du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) et son volet opérationnel par le Plan Local d'Urbanisme (PLU). L'enjeu de ces deux outils d'urbanisme étant de se projeter sur les orientations générales d'urbanisme et l'aménagement de l'ensemble de la commune au cours des 15 à 20 prochaines années.

→ Le cœur d'îlot

Début des travaux de viabilisation en 2008, ce lieu central du bourg arrive à terme de ses aménagements et les premières constructions et premiers habitants de ce nouveau quartier, sont déjà installés. Fin juin 2011, les clefs des quatre logements construits par Côtes d'Armor Habitat, seront remises aux nouveaux locataires. Il reste encore quelques lots à vendre.

Les photos en dernière page de ce bulletin, nous démontrent le chemin parcouru au cours de ces mois de travaux, pour l'aménagement de ce lieu, qui était encore il y a un peu plus de 2 ans en friche. La municipalité a confié au Groupe Immobilier JLG, les formalités de transaction.

Pour toute information sur les terrains disponibles s'adresser à JLG 02 96 21 15 15. Concernant la construction, le choix est « libre constructeur ».

→ Le besoin d'un nouvel espace de lotissement

La municipalité consciente que l'aménagement du cœur d'îlot ne répond pas à tous les types de demandes, a lancé depuis quelques mois des contacts et des négociations, en vue de prévoir un aménagement d'un nouveau lotissement avec des lots allant de 700 à 900 m².

Les prochaines semaines, une étude de zonage et d'aménagement vont avoir court et nous serons en capacité d'ici quelques mois de vous présenter ce nouveau projet.

Projet de Centre d'enfouissement de déchets Industriel : Bientôt un an...

Il y a maintenant plus de 12 mois, nous engageons un combat contre le projet d'implantation d'un centre d'enfouissement de déchets industriels porté par la CCI22, sur la commune de Pommerit Le Vicomte.

Tout particulièrement les mois de mai, juin, juillet 2010 furent des mois de fortes mobilisations de la population. Celle-ci s'est exprimée à chaque réunion publique de juin, au cours de la grande manifestation du 10 juillet 2010, ainsi que par les plus de 3000 signatures de la pétition et la création de l'Association Sauvegarde et Avenir de Pommerit-le-Vicomte (ASAPLV).

La municipalité, outre sa délibération d'avril 2010, décidait d'engager une expertise dès le mois de juin, par le cabinet Bureau Horizon, spécialisé en études et conseil en Ecologie. Les premières restitutions ont eu lieu en novembre aux membres du conseil municipal et aux membres du conseil d'administration de l'ASAPLV.

Notons, que dès la création de l'association, la municipalité et l'association, chacune dans le cadre de ses responsabilités, ont mené un front commun sur l'ensemble des initiatives.

Bien que la CCI ait retiré son projet courant septembre 2010, compte tenu des conclusions et des enseignements de l'expertise, les deux instances le Conseil municipal et le Conseil d'administration de l'ASAPLV, ont considéré qu'il y avait matière à conduire un séminaire en direction des élus, des administrations et des associations environnementales.

C'est dans ce cadre, que le 14 janvier 2011, en après midi nous avons organisé un colloque en direction de plus 300 acteurs du département et de la région, sur le thème suivant : **Déchets d'activités économiques : qu'en faire ?**

Les bonnes questions à poser À partir du cas de Pommerit Le Vicomte, Réflexions pour l'avenir.

Plus de 70 personnes, élus et autres acteurs des Côtes d'Armor et de Bretagne ont participé à ce colloque et tous reconnaissent l'intérêt de l'étude / expertise menée en précisant qu'elle devrait permettre aux instances en charge de cette problématique de se poser la question fondamentale de la méthodologie à mettre en œuvre, avant de se lancer dans un tel projet.

L'histoire montre, que le questionnement était juste, puisque un projet similaire, de plus grande importance encore, prévu sur la commune de Plouray (56), a connu aussi une forte mobilisation de la population et l'entreprise en question, a tout simplement retiré le projet à l'issue de l'enquête publique. A ce jour, cette société, propriétaire de plus de 150 ha, vient de les remettre en vente, pour un retour en terre agricole.

Notre journée du 14 janvier 2011, s'est terminée, en soirée par une présentation en réunion publique, rassemblant plus de 120 participants.

L'équipe municipale tient à remercier toutes celles et tous ceux qui, d'une manière ou d'une autre, ont apporté leur soutien à ce combat.

La Résidence de L'If

L'entrée en établissement : une étape qui se prépare !



Nos aînées à la résidence de l'If.

L'entrée dans un établissement est une étape importante dans la vie d'une personne.

Les limites du maintien à domicile étant atteintes, la personne âgée et sa famille s'orientent logiquement vers l'entrée en EHPAD (Etablissement Hébergeant des Personnes Agées Dépendantes). Quitter «sa maison» pour un nouveau lieu de vie représente une rupture familiale difficile à vivre, pour la personne âgée, mais aussi pour sa famille qui porte parfois le poids d'une certaine culpabilité.

Mais cette nouvelle page qui s'ouvre, offre aussi une chance à la personne âgée de pouvoir continuer à vivre en sécurité, dans une ambiance conviviale, de créer de nouveaux liens sociaux, parfois de retrouver des connaissances anciennes. Notre objectif est d'accompagner chaque résident à vivre en accord avec lui-même, son entourage et son nouveau lieu de vie.

► Cette étape se prépare bien en amont

Une visite de l'établissement avant toute inscription va permettre à la personne âgée et sa famille de faire connaissance avec les lieux, ressentir l'ambiance qui y règne, discuter avec le personnel mais aussi avec les résidents. Ce sera l'occasion de poser toutes les questions relatives à l'organisation de l'établissement, aux contraintes de la vie en collectivité, au respect de la vie privée, aux services offerts, au coût et aides financières qui s'y rattachent, etc....

Les personnes vont ainsi **s'informer** et se **préparer psychologiquement** à une entrée éventuelle, lorsque la décision sera prise.

L'hébergement temporaire, dans ce parcours, est une alternative intéressante qui va permettre à la personne âgée et à sa famille

de mieux connaître l'établissement tout en répondant à un besoin ponctuel (période hivernale, absence des aidants familiaux, besoin de repos,...). L'établissement dispose de 3 chambres d'hébergement temporaires qu'il convient de réserver selon un planning préalablement établi. Chaque hébergement temporaire dure entre 1 semaine et 3 mois maximum.

L'établissement donne aussi la possibilité aux personnes âgées qui le souhaitent de passer une journée dans l'établissement en participant notamment au repas et à l'animation de la journée. Ce contact ponctuel avec la structure facilitera une entrée ultérieure éventuelle.

La manière d'entrer en établissement influencera les facilités ou les difficultés de la personne âgée à s'adapter.

*Mme Thomas
Directrice de la Résidence de l'If*

L'amicale laïque

L'Amicale laïque apporte cette année encore son aide aux écoles publiques.



Gala 2011.

En organisant comme chaque année avec le concours des nombreuses familles de multiples manifestations (une vente de plats à emporter, une vente de sapins, un goûter de Noël et des surprises offertes aux classes, un repas country, un gala des écoles, kermesse,...), elle permet la réalisation des différents projets pédagogiques des écoles maternelle et élémentaire publiques.

► Plusieurs temps forts cette année

- Un gala tout en chansons avec plus de 150 enfants sur la scène,
- Une sensibilisation aux problèmes des déchets par l'actualité récente de la commune, notamment par l'organisation d'une collecte de journaux,
- L'organisation d'une kermesse axée sur le thème du respect de l'environnement.

► L'opération «Collectage des Journaux»

L'amicale Laïque de Pommerit Le Vicomte, en partenariat avec la Communauté de Communes (mise à disposition de Conte-

neurs), participe au collectage des journaux.

Ces journaux, collectés sont destinés à être transformés par une entreprise de St Martin des Champs, près de Morlaix, en ouate de cellulose dont la destination devrait servir en isolants écologiques pour maisons individuelles.

Cette collecte, commencée depuis février 2011 a permis de faire un 1^{er} envoi de 550 kg de journaux courant mars 2011. L'amicale reçoit une indemnisation par kg de journaux déposés.



► Une mise à disposition de deux conteneurs rouges, se situe à l'entrée de chaque école publique, pour le dépôt de vos journaux.

Les membres de l'amicale Laïque et les enseignantes se chargent de vider régulièrement ces conteneurs et de les rassembler pour un dépôt centralisé à Lanvollon. Delà un grand départ est organisé vers l'usine de recyclage en ouate de cellulose... afin de trouver une seconde vie !!!

→ ATTENTION

Un effort de tri s'impose, car seuls les journaux type «Ouest France, Télégramme et Echo Armor - Argoat» sont concernés.

Une occasion très intéressante et concrète pour sensibiliser les enfants et pour conduire une opération pédagogique entre adultes et enfants aux vertus du tri et de son effet vers le recyclage d'un produit, vers une nouvelle vie.

Ecole élémentaire publique

Les temps forts de l'année scolaire 2010-2011



Cycle 3 Ecole primaire publique - Sortie sur l'estran rocheux de Plouha.

L'école élémentaire publique de Pommerit le Vicomte accueille cette année 88 élèves répartis en 4 classes.

L'équipe enseignante s'est renouvelée. Mme Kerzaon nommée cette année et Mme Le Mat anciennement directrice de l'école maternelle a pris la direction de l'école élémentaire.

Plusieurs projets ont été réalisés cette année avec pour objectif l'accès à une culture commune, l'ouverture sur le monde exté-

rieur et notamment celui des arts et des sciences.

Dans le prolongement de la classe de mer de l'année scolaire dernière, les élèves de cycle 3 des classes de Madame DERRIEN et de Madame LE MAT, ont pu approfondir leurs connaissances lors d'une sortie découverte de la biodiversité de l'estran rocheux. Cette sortie, animée par un guide naturaliste de l'association Terra Maris s'est déroulée à Gwin Zégal à Plouha puis dans

les classes par l'étude de la biologie des espèces récoltées.

Les élèves des classes de cycle 2 de Mme KERZAON et Mme LE FRIEC se sont rendus à l'école d'autrefois de BOTHOA et ont participé au dispositif école et cinéma qui leur a permis de découvrir des œuvres du patrimoine cinématographique français.

L'ensemble de l'école s'est également fédéré autour d'un projet commun par la pratique du chant choral. Aidé par Patrick Cloérec.

La pratique régulière du chant choral tout au long de l'année, a abouti à une représentation sur scène lors d'un gala le 22 avril 2011 à la salle socio-culturelle.

Deux rencontres sportives l'une sur les sports collectifs, l'autre sur la danse ont également permis aux élèves de cycle 2 de se confronter aux élèves de Goudelin et au CM2 de découvrir le collègue lors d'une rencontre sportive sur le thème du mini hand.

Ecole Ste Anne

► Le trésor des Incas

Courant septembre, les élèves du CP au CM2 de l'école Sainte Anne se sont rendus au Parc Exposition de Saint Briec pour y découvrir «*Le trésor des Incas*». Ils ont visité de nombreux autres stands comme celui des Pompiers, où nous avons pu écouter le récit d'un pompier qui a sauvé une petite fille des décombres en Haïti ou celui des gendarmes, qui à l'aide d'une maquette ont permis aux élèves de comprendre concrètement le cycle de l'eau. Enfin, les enfants ont participé à la construction et réalisation de jeux en bois.



Visite au parc des expositions.

► Le cycle 3 prend le cap

Les élèves du cycle 3 ont renouvelé l'expérience du cycle voile au Centre Canga de Bréhec. Cette année, les élèves de l'école Sainte Anne ont redécouvert les optimistes en tirant des bords dans la baie. Ghislain et Saul ont apprécié les compétences de chaque binôme et leur ont ainsi offert la possibilité de naviguer sur de nouvelles embarcations : le fun-boat. Plaisir et fierté ont alors illuminé les visages de nos moussaillons !



Cycle 3 Ecole Ste Anne prend le cap à Bréhec.



Nicolas Guillou, auteur et metteur en scène, et Robert Deslandes, alias Monsieur Roule, comédien, ont visité les élèves de l'école Sainte Anne.

► Le Père-Noël passe à l'école

Cette année, le Père-Noël nous a rendu visite avant les vacances de Noël, il a apporté une nouvelle cuisine pour la classe de maternelle et pour les élèves de l'élémentaire un baby-foot, jeu avec lequel les enfants pourront jouer à l'extérieur pendant les récréations. D'autres jeux, comme des échasses, pourront occuper les élèves en plus des totemobiles et des tables de ping-pong.

Les élèves de l'école Sainte Anne se sont vus offrir le spectacle du Comité d'Animation, cette année, c'est Manu Roblès qui a conquis le public d'enfants avec son conte musical. Enfin, le vendredi 17 décembre, c'est une séance cinéma offerte par l'APEL, qui a fait voyager nos élèves au côté du Père-Noël avec le dessin animé «L'apprenti Père-Noël».

► Monsieur Roule

Ce spectacle, Monsieur Roule, à l'initiative des membres de l'APEL, est un conte merveilleux qui a fait rêver les petits et les grands. Nicolas Guillou, auteur et metteur en scène, et Robert Deslandes, alias Monsieur Roule, comédien, ont visité les élèves de l'école Sainte Anne. Les élèves avaient préparé les questions qu'ils souhaitaient poser aux professionnels, Nicolas et Robert ont choisi de répondre à certaines d'entre elles en travaillant avec les enfants quelques mises en scène. Moment intense pour beaucoup d'entre eux et cette hâte d'être spectateur...



Le père Noël passe à l'école.



Collecte des journaux.

► Avis à la population pommeritaine

Les élèves de l'école Sainte Anne vous invitent à partager un projet écologique. Il s'agit de collecter les anciens journaux pour les recycler et par là-même protéger notre planète. Ces journaux seront en effet recyclés et deviendront un isolant écologique : la ouate de cellulose. L'école met ainsi à la disposition des habitants de la commune un container de couleur rouge à l'entrée de l'école, vous pourrez y déposer vos anciens journaux. Les élèves et les enseignantes vous remercient de votre participation à ce projet.

Amicale du Folgoat



Amicale du Folgoat.

L'assemblée générale de l'association s'est tenue le samedi 28 mai 2011, dans la salle de l'association, en présence de plus de 30 membres.

Elle était suivie d'un repas regroupant tous les membres de l'association et comme chaque année, intégrant la convivialité au rendez-vous.

► Une nouvelle initiative en Juin 2011

En partenariat avec l'association des «*Tourneurs d'Armor*» l'amicale organise sur son site au Folgoat, le Lundi de Pentecôte 13 juin, «*la fête du bois et du tournage*».

Elle a regroupé une vingtaine de tourneurs, des sculpteurs sur bois, maquettistes, vanniers... Cette manifestation est la 1^{ère} du genre dans les Côtes d'Armor. Le bilan de la journée est très positif... de belles perspectives pour les années à venir.

► La fête annuelle de Juillet 2011 s'organise

Le programme des 9 et 10 juillet prochain est aujourd'hui bouclé. Deux concours de boules (en doublettes) auront lieu, l'animation du dimanche après-midi sera assurée par le groupe de chants de marins «*Les Oufs du Dyjau*». Une exposition aura lieu dans la salle.

En soirée le traditionnel repas en plein air est maintenu, suivi d'un bal disco et du feu d'artifice.

Amicale du personnel communal et du foyer-logements

L'amicale du personnel communal et foyer-logements maintient ses liens, et a pour volonté de conserver cette organisation conviviale.

Elle compte 33 adhérents, et la présidente Magalie LE TURDU mentionne un effectif stable. L'amicale se définit par plusieurs concepts :

- action sociale
- action culturelle
- action artistique

Il est à souligner, le dynamisme et la véracité des élus bénévoles ainsi que le travail des employés et de leur conjoint ainsi que des retraités, qui contribuent à maintenir les activités proposées.



► PRENEZ DATES

→ À samedi 6 août
FÊTE DU FOYER-LOGEMENTS

- Concours de boules
- Spectacles de danses
- Repas moules/frites
- Grand feu d'artifice tiré sur le plan d'eau

→ À samedi 1^{er} octobre
SPECTACLE AVEC BOB ET MIMOSA
À LA SALLE SOCIOCULTURELLE DE POMMERIT
Ces 2 pirates vous feront voyager au rythme des ritournelles celtiques, de plus, ils interpréteront des classiques du chant de marin et de variétés françaises. Accordéon et guitare accompagneront ces deux belles voix alternant chansons parodiées et satyriques.

Association de pétanque

La dernière née sur la commune en fin 2010, présidée par le dynamique président Christophe PINEL, entouré d'une équipe active au sein du conseil d'administration. A ce jour elle comprend déjà près de 30 adhérents.

Toutes les semaines, un rendez-vous est pris à 14 h le samedi après midi, sur le terrain de la résidence de l'IF, afin de s'exercer à cette nouvelle discipline où visiblement beaucoup de pommeritains avaient déjà une certaine expérience.

Les cotisations sont sur la base suivante :

- De 8 à 12 ans : gratuit
- De 12 à 16 ans : 5 euros
- Plus de 16 ans : 10 euros

Par ailleurs, l'association a fait l'achat de petits matériels dont des paires de boules junior, afin de mener des actions de sensibilisation près des jeunes à partir du mois de juin 2011.



La nouvelle association Les pétanques.

Les jeunes intéressés peuvent contacter Christophe PINEL au 02 96 21 76 85.

Par ailleurs, toutes les personnes désireuses de découvrir cette activité, peuvent venir tester le terrain de pétanque et seront les bienvenues... à l'issue de cette période de test, si la vocation et surtout la passion sont au rendez-vous, cela se concrétisera par l'adhésion à l'association.

Notons que déjà des rencontres sont initiées avec d'autres amicales, comme ce samedi 28 mai 2011, avec l'amicale de Guingamp qui a réuni plus de 50 joueurs et tout cela dans une ambiance chaleureuse et un environnement agréable et bucolique au bord de l'arboretum de la résidence de l'IF.



Rencontre avec l'amicale de Guingamp.

Bibliothèque municipale : un lieu ouvert à tous

Les membres de l'association «Bibliothèque Lecture et culture», sous la présidence d'Annie Falézan, assurent la gestion de la bibliothèque municipale, de l'achat des ouvrages à leur informatisation, en passant par les permanences, les prêts, les stocks et l'animation. Ce lieu est ouvert à tous, le mercredi et le samedi, de 10 h à 12 h.

► 2010... en quelques chiffres

Pour l'année 2010, 6 245 ouvrages ont été empruntés par les 388 abonnés de la bibliothèque, mais aussi par les 70 élèves de l'école Sainte-Anne et les enfants de la garderie municipale.



La bibliothèque est un lieu dans lequel on vient souvent en famille !

Sur les rayonnages et dans les bacs, il y a 6 151 livres CD et DVD (romans, biographies, documentaires, BD et albums) ; 3 295 en fonds propres et 2 856 provenant de la Bibliothèque des Côtes d'Armor (dont 300 sont renouvelés deux fois par an). Une navette mensuelle de ce service départemental permet aussi de satisfaire les demandes des lecteurs.

En 2010, grâce à la subvention municipale et à des dons de particuliers, 313 documents sont venus garnir des rayonnages, soit 116 pour la jeunesse, 172 pour les adultes et 25 CD.

► 2011 et ses expositions

Si 2011 a débuté par l'exposition « Frédéric Chigaden, peintre cordonnier » proposée par Bernard-Marie Lauté (exposition qui mettrait en lumière la vie et l'œuvre du peintre de l'île d'Ouessant décédé en 1981), juillet devrait permettre aux visiteurs de découvrir les peintures d'Yvonne Dandy, artiste Britannique qui s'est installée à Squiffiec.



PRATIQUE

La bibliothèque est ouverte au public le mercredi et le samedi, de 10 h à 12 h (uniquement le samedi en juillet et août). A noter que si l'abonnement annuel (qui est de 10 € pour une famille et de 7 € pour une personne) permet l'emprunt de livres, la consultation sur place est gratuite pour tous, abonnés et non - abonnés.

Contact : Annie Falézan, au 02 96 52 35 91.

L'année 2010 a aussi été riche en animations avec l'exposition « Au fil des slams de Stoupig » proposée par Dominique Bougeard du 13 février au 31 mars, la participation des écoliers au prix littéraire des Incorruptibles en mai, et la mise à disposition d'un nombre important de livres, CD et DVD sur la Roumanie, prêt de l'association Geoagiu-Aurel-Vlaicu Roumanie – Pays de Lanvollon-Plouha, de juillet 2010 à février 2011.



Lieu dédié à la lecture, la bibliothèque s'ouvre également aux arts à travers des expositions. L'année 2011 a débuté par l'exposition réalisée par Bernard-Marie Lauté qui mettait en avant l'artiste Frédéric Chigaden.

Actualité du cercle celtique Korriganed Panvrid

Cercle de 1^{ère} catégorie de la Confédération Kendalc'h, le groupe adulte vient de terminer son concours de printemps qui s'est déroulé en deux manches. La première (partie dite traditionnelle) s'est déroulée à Vannes le 10 avril, la seconde (partie scénique) s'est déroulée le 15 mai à la salle Hermione à St Brieu. Le groupe s'en sort avec l'honorable moyenne de 16,17 à l'issue de ces 2 épreuves et se maintient donc dans sa catégorie.

Leur spectacle a pour thème cette année «Kontadennoù Ha Mojennoù Ar Marv» (les contes et

légendes de la mort). Avec leurs 35 danseurs et leurs 10 musiciens, les Korriganes ont mis en scène les célèbres personnages de l'Ankou, des lavandières de nuit et autres Anaons. Ils se sont inspirés des Légendes de la Mort collectées et publiées par Anatole Le Braz. C'est un spectacle du second degré, un peu décalé, qui, malmène nos habitudes et se jouent des conventions.

Le concours passé, les danseurs se tournent maintenant vers les autres projets de la saison. Ils présenteront leur création lors du festival Kan Al Loar de Landerneau le dimanche 10 juillet (défilé et prestation scénique). Ils initieront des Gallois à la danse bretonne le lundi 1^{er} août à Lannion. Le 15 août sera la grande

journée pour les Korriganes. Ils seront à Guingamp l'après-midi pour la traditionnelle journée des Côtes d'Armor (dans le cadre de la St Loup). Ils prendront la direction de St Quay Portrieux en soirée pour participer au spectacle son et lumière «St Quay 1900». Pour cette soirée, le cercle s'associera à la troupe de théâtre de la ville pour une représentation d'1h30 relatant 150 ans d'histoire quinquocenne. A ce projet le groupe adulte a mêlé les danseurs de la section «initiation» qui travaille tous les mardis soir. Enfin, une partie des adultes fera une animation lors de la fête locale du foyer logement le 6 août prochain.

Concernant les enfants, l'Emvod passé (le 22 mai), ils vont se consacrer à la préparation du Bugale Breizh qui aura lieu le 3 juillet à Guingamp.



Chorégraphie 2011.

Chorale : Louise Izem, nouveau chef de chœur.



Arrivée de la nouvelle chef de chœur.

La chorale La bonne humeur, dont la présidente est Marie-Claude Le Tiec, compte une trentaine de choristes. Créée en 2005, elle dispose d'un répertoire éclectique : breton, classique, chansons françaises et chants du monde. Parfois à trois ou quatre voix, la chorale se produit dans diverses structures du territoire communale et d'ailleurs : maisons de retraite, fêtes, animations en

faveur du Téléthon... La présidente et la nouvelle chef de chœur, Louise Izem, organisent des répétitions chaque lundi, de 20 h à 22 h, à l'espace socio-culturel.

► Ça se passe dans la bonne humeur

Louise Izem, la nouvelle chef de chœur, est passionnée par

le chant. Elle œuvre au sein de l'école de musique de Corlay et dirige naturellement la chorale de celle même ville, mais est aussi professeur de chant à l'association musicale de Plédran et auprès de la chorale de Plourhan. Lundi, l'ensemble de la chorale a tenu à saluer son arrivée dans le groupe, suite à la disparition de Loïc Bothorel. Très touchée, la chef de chœur a souligné le plaisir qu'elle a en prenant la direction de la chorale composée de membres «motivés par le chant et toujours heureux de chanter ensemble m'a-t-on dit». Après la petite phrase de Marie-Claude, «ici, ça se passe dans la bonne humeur, on est là pour le plaisir de chanter», les membres de la chorale ont signé leur reprise en chantant notamment «Chez Laurette» de Michel Delpech et «La rivière de notre enfance» de Didier Barbelivien.

Amicale des retraités

L'Amicale des retraités fait toujours preuve d'une belle vitalité.

Dix nouveaux adhérents ont rejoint l'association depuis le début de l'année. Au total, à ce jour, l'effectif des adhérents s'élève à 180, d'un âge médian de 75 ans, 107 femmes et 73 hommes, 131 habitent Pommerit Le Vicomte.

Les rencontres du jeudi après-midi sont toujours très suivies, avec jeux de boules, de cartes ou de scrabble, suivis d'un bon goûter. L'année est rythmée par diverses manifestations, concours de boules interclubs, lotos, repas de fêtes, dont les grillades en juin, des sorties comme en mai : le déjeuner croisière sur le lac de Guerlédan et la visite des Forges, des spectacles, etc...



L'équipe du jeudi au travail.

Cette année une démarche particulière est engagée pour renforcer le lien avec la résidence de l'If et mieux intégrer dans l'association les résidents qui le souhaitent.

Françoise QUITTANCON

tel : 02 96 21 74 14 ou 06 84 97 52 90



Une sortie des aînés.

Comité de jumelage Pommerit / Millstreet

Le bilan du comité de jumelage se traduit positivement pour 2010 et début 2011 avec pour actions principales :

- l'exposition sur une journée des poupées au mois de février 2010,
- la participation à la randonnée, de l'association départementale des Comités de Jumelage avec l'Irlande à LOGUIVY,
- les actions du mois de décembre 2010 en soutien de l'association Sauvegarde (Téleton),
- et bien sûr et surtout le voyage d'échange à Millstreet du 18/09/2010 au 25/09/2010 pour fêter le 25^{ème} anniversaire de jumelage à MILLSTREET.

L'accueil par nos cousins de MILLSTREET au MACCARTHY'S BAR a été des plus chaleureux. Ils avaient revêtu les couleurs locales du football gaélique du comté de CORK.

Cela a été l'occasion de plantations d'arbres en souvenir des 25 ans de jumelage accompagné par le Pipe's Band de Millstreet. En cadeau d'accueil un spectacle de la troupe «RIVER DANCE» à KILLARNEY a été offert à la délégation pommeritaine par le comité de MILLSTREET.

La semaine s'est poursuivie par une longue balade irlandaise de 3 jours dans les collines du CONNEMARA, puis accompagnés de nos guides (LIAM, JOHN et PEGGY) dans la péninsule de DINGLE et bien sûr à MILLSTREET

et ses environs).

Le dernier jour fut consacré aux commémorations officielles après les discours d'usage d'ANNE KEANE et YANNICK PERROT les présidents respectifs, pour le dévoilement de la plaque apposée en souvenir du 25^{ème} anniversaire.

La semaine s'est terminée par un repas commun à l'hôtel WALLIS ARMS avec la remise de présents, et bien sûr en musique et avec des danses traditionnelles (irlandaises et bretonnes) jusqu'à tard dans la nuit.

L'année 2011 a débuté par la journée des collectionneurs avec une fréquentation encourageante pour cette première édition qui nous appelle à poursuivre dans cette direction l'année prochaine.

► L'Assemblée Générale du comité a eu lieu le 5 mars 2011

- les bilan moral et financier ont été adoptés à l'unanimité,
- YANNICK PERROT a souhaité passer la main (pour raisons personnelles) en tant que président tout en restant au service du comité. Tous les



La coprésidence au comité de Jumelage.

membres présents ont salué son travail et l'ont vivement remercié pour son engagement associatif,

- un nouveau bureau a été élu et a délibéré pour élire comme co président YVES ALLAIN et JOSEPH CROM, secrétaire THIERRY RAFFIN, trésorier YVES ALLAIN et trésorier adjoint DANIEL IGIGABEL.

MAINTENANT À VOS AGENDAS

La réception de nos cousins irlandais aura lieu du 27 AOUT AU 3 SEPTEMBRE 2011 pour fêter à POMMERIT LE 25^{ème} anniversaire du jumelage.

Tous les membres du comité vont s'atteler pour organiser ses festivités avec le soutien du conseil municipal, la population et toutes les associations pommeritaines.

Gymnastique des retraités

Un moment de détente. La section gymnastique de l'amicale des retraités compte une vingtaine d'adhérentes qui se retrouve chaque mardi matin à la salle des fêtes pour une heure de gymnastique d'entretien.

Le cours est dispensé par Marie Stella depuis octobre 1980 et se déroule dans une joyeuse ambiance où rire et bonne humeur font partie du programme. Pour cette saison les séances se sont stoppées début mars, Marie Stella ayant eu un accident.

Mais une partie du groupe a continué à se retrouver pour effectuer des balades. La prof a promis

qu'elle reviendrait dès la consolidation de sa jambe et le feu vert des médecins.

Se renseigner au près de Louissette Herviou, présidente de l'amicale des retraités.



Le groupe de gymnastique.

Comité d'animation

Comme tous les ans, le comité d'animation programme une série d'activités dont nous retrouvons

- Le 09 avril 2011, la fameuse **chasse à l'œuf** qui s'est déroulée au parc de la résidence de l'If, en présence de nombreux enfants accompagnés de leur famille.
- Le 1^{er} mai 2011, a vu la traditionnelle **foire à tout**, qui a rassemblé de nombreux exposants et visiteurs à la salle omnisport.

- Une deuxième «**foire à tout**» est prévue le dimanche **28 août 2011**, toujours à la salle omnisport... il est déjà temps de réunir vos stocks.

- **Un grand marché de Noël** sera organisé à la salle socioculturelle le **samedi 26 novembre de 15 h à 22 h** et le **dimanche 27 novembre de 10h à 19 h**, avec des animations, promenade en calèche, pour les enfants. Une



La chasse à l'œuf.

grande tombola de Noël sera créée et très prochainement les tickets seront mis en circulation pour la vente.

- Le lundi 12 décembre un **spectacle de Noël** sera proposé aux enfants.

Association Mammenn

Ar gevredigezh Mammenn a ginnig deoc'h kente-lioù brezhoneg, bep yaou etre 8 eur ha 9 eur hanter noz, e-barzh kreizenn sevenadurel Startijin.

Ul live zo evit ar bloaz-mañ, 2010-2011, tud barrek a-walc'h ennan. Gant ur gelennerez a-vicher eo kaset en-dro an abadennoù.

Degemeret mat vo an deraouidi, brezhonegerien a-vihannig ha brezhonegerien a-vreman.

Evel-just, ar pal kentañ eo tapout zeskiñ alc'hwezioù ar yezh, met ivez kozeal, lennañ ha skrivañ gant plijadur.

Ouzhpenn-se, er «Fest'Yves» d'an 20 a viz Mae he-deus kemeret perzh Mammenn, asambles gant kevredigezhioù all Panvrit, a ra war-dro sevenadur breizh.

Titouroù : 02.96.74.25.11

L'association Mammenn vous propose des cours de breton, tous les jeudis de 20 heures à 21 heures 30, au centre culturel Startijin. Pour l'année 2010-2011, il y a un niveau regroupant des gens maîtrisant la langue. Une enseignante de métier anime les séances.

L'année prochaine, les débutants seront bien sûr les bienvenus, ainsi que les bretonnants de toujours, et ceux d'aujourd'hui.

Le but est d'acquérir les bases de la langue, de la parler, mais aussi de la lire et écrire, tout ça dans la bonne humeur !

De plus, Mammenn a participé à la «Fest'Yves» du 20 mai, en collaboration avec les autres associations de Pommerit s'occupant de culture bretonne.

Renseignements au 02.96.74.25.11

Maxi Dance

Nos 70 danseuses se sont entraînées activement tout au long de l'année pour présenter leur spectacle de juin, un spectacle haut en couleurs.

Cette année encore, cela a demandé énormément d'implication de la part de tous nos bénévoles : danseuses, chorégraphes, couturières et autres. Maxi-dance tient donc à les remercier.

Si les groupes d'enfants sont au complet et que la liste d'attente en est d'ailleurs très impressionnante, sachez que nous recrutons de nouvelles danseuses d'âge adulte, pour venir étoffer les groupes. Les débutantes sont les bienvenues.

De plus, si vous avez des doigts de fée, n'hésitez pas à venir rejoindre notre équipe de couturières, qui est en demande de coups de main.

Alors, n'hésitez plus...

En attendant, Maxi-Dance vous souhaite un bel été ensoleillé et vous donne rendez-vous en septembre prochain.

Renseignement : Valérie ROPERS - 02.96.65.35.19

La troupe de Maxi-Dance.



Les jeunes recrues.

Entente Sportive Pommerit / Le Merzer – ESPLM

L' ESPLM avec un effectif de 181 joueurs va bientôt terminer la saison 2010 / 2011.



L'équipe U13, regroupant ESPLM et Goudelin.

- **L'équipe A**, dirigée par Gilles MORFOISSE est actuellement 6^{ème} du groupe.
- **L'équipe B**, se trouve en 3^{ème} place. Celle-ci a fait un excellent parcours, en championnat sous la direction de Yann LOZAHIC, entraîneur du Club.
- **L'équipe C** termine à la 3^{ème} place, encadrée par Samuel VINCENT et Serge MORCELLE.
- Quant à **l'équipe foot loisir**, une excellente ambiance règne au sein de cette équipe.
- **Les équipes U13 – U15** sont en entente avec GOUDELIN.

- **L'école de foot**, dirigée par Frédéric HERVE et toute l'équipe de bénévoles qui l'entoure, travaillent dans une excellente ambiance.

Le tournoi de foot a eu lieu comme tous les ans au Merzer le lundi de la pentecôte.



L'équipe de bénévoles en action.



L'assemblée générale s'est tenue cette année à Goudelin au mois de mars. L'association regroupe des adhérents de la communauté de communes Lanvollon-Plouha dont un bon nombre de pommeritains et pommeritaines.

Une randonnée est organisée environ tous les dix jours, en alternance le jeudi et le dimanche dans un esprit convivial et non compétitif où chacun trouve sa place.

Les randonneurs du Leff

Pour la saison 2010, nous nous sommes retrouvés 30 fois les jeudis et dimanches dans des sorties organisées par l'association. Sans compter les randonnées exceptionnelles auxquelles nous participons.

Les randonnées proposées ont une durée moyenne de 2 H 30 et ont lieu généralement l'après midi sur le territoire de la communauté de communes, les Côtes d'Armor et parfois les départements limitrophes.

Il a été organisé 3 sorties à la journée (Ile grande, Glomel et les gorges du Korong) ainsi qu'un week end à Camaret pour 20 participants. Les moyennes de fréquentation sont pour les jeu-

dis et les dimanches sont sensiblement les mêmes (au environ de 30).

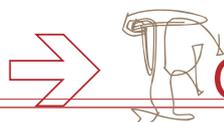
Les randonneurs du Leff ont encadré la randonnée du Téléthon à Pommerit le 4 décembre.

Plusieurs adhérents de l'association ont participé à l'encadrement de la journée de la randonnée organisée par USEP en direction des écoles primaires et maternelles sur le site d'Etable.

Pour l'été 2011 :

5 balades estivales gratuites à 18h sont programmées : Le Fouët 21 juillet, Lanvollon 28 juillet, 4 août Tréguidel, 11 août Tréverec, 18 août Goudelin.

Renseignements Jean-Pierre Le Roux : 02 96 52 31 64 ou Jean Delcupe : 02 96 52 33 00.



La question Touristique : Une nouvelle compétence communautaire

Suite à un bilan / diagnostic conduit au cours de l'année 2010, par des bénévoles engagés au sein notamment des deux offices de tourisme (Plouha et Lanvollon), accompagnés par la commission Tourisme communautaire, animée par André FICHANT, vice président communautaire, en charge de ce dossier, il a été établi un projet de Schéma Local de Développement Touristique, (SLDT).

L'une des premières étapes consiste :

- En premier lieu, la nécessité d'une prise de compétence «Tourisme» par la communauté de communes,
- En second lieu, la mise en place d'une structure avec délégation de service public, à une association type loi 1901, comprenant toutefois une représentation d'élus dans un collège spécifique.
- En troisième lieu, la création d'un seul office du tourisme avec deux pôles complémentaires (Lanvollon et Plouha).
- Ces derniers mois, les conseils municipaux des 15 communes ont été consultés et toutes les communes ont exprimé, soit à l'unanimité ou par une forte majorité, l'approbation de ces orientations.
- Pommerit Le Vicomte lors de sa séance plénière du conseil a voté à l'unanimité ces orientations.
- Cela s'est traduit par un vote au sein du conseil communau-



L'atout Tourisme.

taire d'avril 2011 et approuvé par un vote majoritaire.

- En parallèle, chaque Office du tourisme, a consulté leurs instances «Bureau, Conseil d'Administration et Assemblée Générale» et la dissolution de chaque office a été prononcée.

Une nouvelle association a vu le jour ces dernières semaines, il s'agit de :

«L'Office du Tourisme Lanvollon – Plouha».

La nouvelle équipe de cette association s'est mise au travail et de nouvelles modalités de fonctionnement vont apparaître prochainement, notamment concernant la contractualisation avec les adhérents et une nouvelle politique tarifaire concernant la taxe de séjour.

Un premier palier consistera à harmoniser les pratiques pour l'ensemble du territoire communautaire.

Le CIAS : Centre Intercommunal d'Action Sociale

► Pourquoi ?

Des constats de départ :

- Depuis 10 ans, de profondes restructurations sont en cours au niveau de l'Etat et du Conseil Général et il s'est opéré un transfert des compétences au niveau local ayant pour

conséquences une plus importante responsabilisation des collectivités notamment le Conseil Général et les communes.

- Une crise économique avec des conséquences sociales majeures, qui n'épargne pas le territoire communautaire (em-

ploi, logement, isolement social).

- Plusieurs services de la communauté des communes, déjà mis en place, donnent le recul suffisant pour analyser la situation actuelle : chantiers d'insertion, RPAM (Relais Parents Assistants Maternelles), PIJ

(Point Information Jeunesse), Multi-accueil, ALSH (Accueil Loisirs Sans Hébergement), Cap Sport.

- En 2010, un diagnostic social a été réalisé par le cabinet ANATER et permet de fixer les enjeux de la mise en place d'un CIAS qui d'une part aura une fonction d'observation et d'autre part, sera un lieu de ressources pour les CCAS des communes en assurant le lien avec tous les partenaires institutionnels.

► De quoi s'agit-il ?

Le CIAS aura pour objet, d'exercer la compétence «action sociale d'intérêt communautaire» définie dans les statuts de la communauté des communes. Il a une mission stratégique et non opérationnelle ; il contribue à la définition et à la mise en œuvre de la politique sociale communautaire, autour de quatre axes :

- 1) Famille/Enfant/Jeunesse ; 2) Vieillesse /Handicap ; 3) Emploi /Niveau de vie ; 4) Précarité/Santé.

Il n'a pas de vocation caritative auprès des particuliers

► Comment cela marche ?

Le CIAS est constitué d'un conseil d'administration de 33 membres présidée par le président de la Communauté de Communes.

- Un Collège d'élus composé de 16 délégués communautaires : un par commune, et deux pour Plouha (+ de 5000 habitants).
- Mme Françoise BARS déléguée communautaire pour Pommerit Le Vicomte, sera l'un de ces 16 délégués.
- Un Collège de «nommés» composé de 16 membres nommés par le président : 4 sièges sont attribués à des associations représentatives des personnes âgées, personnes en situation de handicap, insertion, UDAF, ainsi qu'un représentant par EPADH et comités cantonaux.

M. Alain GAUTIER, président de la résidence de l'IF (EPADH) représentera cette structure.

► Quelles missions ?

Le CIAS est positionné sur le volet stratégique et a pour tâches principales :

- La création, l'animation et l'actualisation d'un observatoire des besoins sociaux du territoire.
- Une plateforme d'échanges, de ressources, et d'appui dans le cadre d'une dynamique territoriale.
- La veille sociale et la prévention.
- Une force de propositions auprès du conseil communautaire en développement social du territoire, expérimentations et innovations sociales.

Le conseil municipal, réuni le jeudi 12 mai 2011 a approuvé à l'unanimité, la modification des statuts de la communauté de commune par ajout de la compétence «animation et suivi de l'observatoire social territorial» correspondant aux missions du CIAS.

L'installation officielle du CIAS a eu lieu le 15 juin 2011.

La zone artisanale « la ROTONDE »

Dans le cadre de sa compétence économique, la communauté de Commune est propriétaire de plus de 3 ha, sur le site de la Rotonde à Pommerit le Vicomte, pour permettre d'accueillir tout particulièrement des activités artisanales.

A ce jour, les réseaux «Eaux & Assainissement collectif», y sont connectés.

Les premiers travaux de terrassement pour permettre un premier niveau d'accès vont être réalisés dans les prochaines semaines.

Le découpage des lots s'effectuera à la demande et le coût de vente du m² est proposé à hauteur de 14 € / m² HT. Notons que pour encourager les premières installations, un prix promotionnel est mis à 12 € / m² HT.

Une réunion type «petit déjeuner d'information» a été organisée par Séverine OLLIVIER HENRY, animatrice du service économique et M. Marcelin Le CALVEZ, Vice président communautaire en charge du développement économique le 09 mai

2011 à Startijin, en présence de la Chambre des Métiers, afin d'expliquer les atouts pour les artisans de s'installer sur une zone artisanale notamment afin de séparer la partie privée, de la partie professionnelle.

Pour toute information complémentaire, prendre contact avec Séverine OLLIVIER HENRY / Service Economique de la CCLP au 02 96 70 17 04.



Mes chers déchets



Le 7 mars 1884, le préfet Eugène Poubelle décide d'instituer, pour les immeubles parisiens, la mise en place de récipients, munis d'un couvercle et de capacité suffisante pour contenir les déchets ménagers. C'est grâce à ces mesures de salubrité et d'hygiène que je vois le jour. C'est pour moi un grand honneur de prendre le nom de cet illustre serviteur de l'état. Depuis cette date, nos parcours sont souvent liés.

A cette époque, je suis limitée à Paris et aux grandes villes. Cependant, le tri sélectif a déjà cours : un récipient commun pour les résidus putrescibles des ménages, un récipient spécial pour les débris de vaisselle, de verre, de poterie, les coquilles d'huitres et de moules, un récipient spécial pour les papiers et les chiffons. Votre collecte est effectuée à l'aide de tombereaux.

La campagne ne me connaît pas encore. Mes amis, organiques, vous terminez votre parcours sur le tas de fumier ou vous faites la joie des animaux de la basse-cour. Débris divers, vous êtes entassés à l'extérieur. Papiers, vous servez à allumer le feu. Chiffons ou peaux de lapins, vous êtes vendus aux chiffonniers lors de leurs passages. Verts, vous êtes inconnus.

Il faudra attendre la fin de la seconde guerre mondiale pour que je puisse entrer, de manière courante, dans la majorité des foyers. Parallèlement, tout doucement, cahin-caha, votre collecte à domicile s'organise à la campagne. Il faut avouer que votre volume est faible à l'époque. Néanmoins pour le besoin, naissent alors les décharges où les camions de ramassage déversent leurs contenus et dans lesquelles, périodiquement, on y met le feu ou on y recouvre l'ensemble d'une couche de terre.

Jadis, mes ancêtres vous connaissaient tous. Depuis plusieurs années, nous, les poubelles, devons accueillir des petits nouveaux dont certains aux noms très compliqués : polystyrène – polychlorure de

vinyle (PVC) - polyéthylène haute densité (plastique PEhd) - polyéthylène téréphtalate (plastique PET) – contenants de produits phytosanitaires – pla-coplâtre – bois traités - ...

De plus, ces nouveaux ne se laissent pas facilement recycler car imputrescibles ou polluants si on les brûle. Si votre nombre a évolué avec les nouvelles technologies provenant de la chimie, nous aussi avons changé pour être plus maniables, de différents volumes mais bien plus accueillantes avec de belles couleurs !!!!!!!

Votre production, si elle stagne voire diminue aujourd'hui, a considérablement progressé au cours des 40 dernières années, obligeant les pouvoirs publics à prendre ce problème à bras le corps. En effet, le sujet devient crucial d'où la nécessité de mettre en place une organisation pour votre collecte et votre traitement, y compris si vous êtes verts, ce qui est nouveau.

Les collectivités locales s'organisent, se regroupent, créent des syndicats, construisent des usines de compostage, érigent des incinérateurs, éradiquent les décharges, organisent des déchetteries, font de grands trous pour l'enfouissement, mettent en place des filières de recyclage. Parallèlement, des groupes privés, sentant l'odeur du profit, émergent et installent, notamment auprès des industriels, un réseau de collecte et de traitement très lucratif. Toute une économie s'est créée autour de vous. Hier vous étiez des ordures c'est-à-dire quelque chose de repoussant, nous étions des boîtes à

ordures. Aujourd'hui, on vous appelle régulièrement des déchets et, même, de plus en plus, une ressource. Un peu de considération ! Non, l'émergence d'un véritable marché très juteux.

Mes amis, vous êtes devenus très très chers !!!!!.

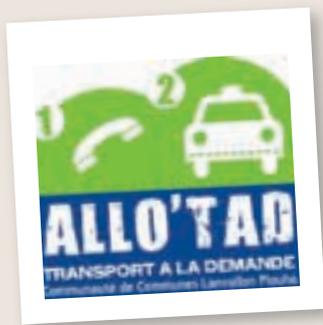
En permanence à vos côtés, je mesure les progrès qui sont à réaliser pour diminuer votre volume y compris chez les verts et donc abaisser les coûts inhérents. Votre diminution à la source me paraît primordiale même si le combat est et sera rude. Le tri s'améliore mais des progrès restent à faire afin de faciliter le compostage individuel ou collectif et développer les filières de recyclage avec pour objectif la suppression de l'enfouissement, aberration dans son principe.

Si vous n'aviez pas été produits, je n'aurais pas existé. Monsieur Poubelle a lié nos destins par la force des choses. Aujourd'hui, nous ne savons plus où donner du couvercle tant vous avez de besoins à satisfaire mais c'est un plaisir de vous accompagner. Pour l'éternité, je le crains !! A moins que..... !!!!!

Votre amie, dévouée

Alain Collet, président du «Forum Citoyen Leff Ar Mor»





Allo Tad Un service en expérimentation

A) Je souhaite me déplacer à l'intérieur de la Communauté de Communes :

1 : je choisis mon jour de déplacement :

- **Mardi : 13h – 19h30**
- **Mercredi : 8h30 – 19h30**
- **Vendredi : 8h30 – 13h00**

2 : Je réserve au :



Les réservations doivent se faire au plus tard la veille avant 12h00

3 : Je prends le taxi à l'heure fixée, au lieu fixé, pour
2 € par personne

B) Je souhaite me rendre à Guingamp, Paimpol ou Saint-Brieuc :

1 : je choisis mon jour de déplacement :

- **Mardi : 13h – 19h30**
- **Mercredi : 8h30 – 19h30**
- **Vendredi : 8h30 – 13h00**

2 : Je réserve au :



Les réservations doivent se faire au plus tard la veille avant 12h00

3 : Je prends le taxi, jusqu'à une station de passage et d'arrêt de Tibus... puis je prends le Tibus avec le même Ticket, pour 2€ par personne.

Exemple d'arrêt Tibus : Merzer, Goudelin, Lanvollon

Une idée de sortie en famille

OUI ? Dans ce cas réservez le week-end des 3 et 4 septembre 2011 et venez à Kério en Pléguen participer aux Journées Belle Nature organisée par la Communauté de Communes Lanvollon Plouha dans le cadre de l'inauguration de la station de pompage de Pintenaou. Le «Forum Citoyen Leff Ar Mor» est pleinement associé au montage de cette manifestation.

► Qu'y aura-t-il ?

Sur un parcours de 1,5 km serpentant au milieu des arbres, au plus près de la nature et accessible, pour une grande partie, aux personnes à mobilité réduite, vous pourrez trouver sept «villages» complétés par un «parcours loisirs» et « une allée des artistes » :

- **Le village « restauration »** pour les bénévoles et les personnes désirant déjeuner sur place.
- **Le village «associations»** consacré au forum des associations 2011 (au lieu de Lanvollon) avec des démonstrations de musique, de danse ou de sport.
- **Le village «international»** consacré à la coopération décentralisée, compétence de la communauté de communes, et des relations avec Madagascar, la Roumanie, la Pologne, la Slovénie. Stand de l'AFDI (Agriculteurs Français Développement International).
- **Le village «biodiversité»** consacré à la faune et à la flore. Stands du Conseil Général, du GEOCA (photos oiseaux), de l'ONF, WAR-DRO AN NATUR (nichoirs), GRECIA (invertébrés), Terrarium de Kerdanet (reptiles, amphibiens), Centre Forêt Bocage (expo animaux des forêts), Fédération des chasseurs, ...
- **Le village «environnement quotidien»** consacré à l'eau, les déchets, l'éco habitat, l'accessibilité :
 - **Eau** : CCLP, SMEGA (phytosanitaires), Lyonnaise des Eaux, Eaux et Rivières de Bretagne, Dispositif économie d'eau, ADRG (sourcier), ...
 - **Déchets** : CONSEIL GENERAL, CCLP, SMITOM Launay Lantic, SMETTRAL (bus du tri), Forum Citoyen, Association « ça cartonne à Pabu », Démonstration de compostage, Lombricompostage, ...
 - **Eco habitat** : Entreprises du bâtiment (maçonnerie, menuiserie, électricité, chauffage,...), Paysagistes, CAUE (architectes), TIEZ BREIZH (réhabilitation patrimoine bâti), COMPAGNONS BATISSEURS DE BRETAGNE, PACT 22, Agence locale de l'énergie, ...
 - **Accessibilité** : CCLP, CLIC de Guingamp et Paimpol, Comités d'entraide de Pléguen et de Plouha, Résidence AN HEOL de Lanvollon, présentation de joëlettes (pour faciliter les déplacements de handicapés), Caricaturiste, ...
- **Le village «agriculture»** au sein duquel les agriculteurs, quelle que soit leur pratique, et les particuliers pourront présenter leurs matériels, leurs animaux, leurs produits, leurs savoir faire. Présence du Conseil Général, du SMEGA. Expositions diverses. Démonstrations broyage, émondage, débardage avec chevaux...
- **Le village «marché»** destiné aux producteurs locaux désirant faire découvrir les produits du terroir : pain - fruits - miel - ...et aux artisans d'arts souhaitant montrer leur savoir faire.
- **Le «circuit loisirs»** correspond à une partie du tracé sur laquelle sont organisées, ça et là, des animations telles que des jeux bretons (MAD EO JEU et FALSAB), de la grimpe d'arbres (ARBRE A LUTIK), du tir à l'arc,
- **L'«allée des artistes»** correspond à une partie du tracé sur laquelle les artistes locaux pourront s'exprimer et faire admirer leur ingéniosité.

Cette grande manifestation organisée dans un cadre magnifique devrait rassembler tous les amoureux de la nature et tous ceux qui la respectent. Venez nombreux découvrir les nombreuses présentations ou animations afin de repartir avec des idées plein les yeux !!!

Alain Collet,
président du «Forum Citoyen Leff Ar Mor»

Projet d'intérêt Général 2011 / Habitat

La Communauté de Communes Lanvallon Plouha a engagé sur l'année 2011, une action volontaire et ambitieuse en faveur de l'amélioration des conditions d'habitat de sa population.

Un effort particulier sera porté sur les travaux d'économie d'énergie pour réduire la dépense énergétique des propriétaires ou locataires grâce à des aides très incitatives de l'Agence Nationale de l'Habitat et de la Communauté de Communes.

► Vous êtes Propriétaires Bailleurs

Vous pouvez bénéficier d'une subvention de l'ANAH (Agence Nationale de l'Habitat) et de votre Communauté de Communes allant jusqu'à 40% (loyer conventionné) du montant des travaux plafonnés en respectant des performances énergétiques. Vous pouvez de plus accéder à un prêt sans intérêt (EcoPTZ) et à des déductions fiscales particulièrement avantageuses.

Réhabilitation d'un logement de type 5 de 120m² fortement dégradé

Coût des travaux	TTC 85 000 €
Subvention ANAH	28 000 €
Subvention Communauté de Communes	4 000 €
Crédit d'impôt/ Travaux d'économie d'énergie	
Total des aides	32 000 €
EcoPTZ(0%)	20 000 €
Prêt complémentaire (4%)	33 000 €
Remboursement prêts sur 12 ans	428 €
Loyer conventionné	500 €

► Vous êtes Propriétaires Occupants

Vous envisagez de réaliser des travaux d'économie d'énergie dans votre habitation principale : chauffage, isolation, menuiseries... Vous pouvez bénéficier, sous certaines conditions, d'une subvention de l'ANAH (Agence Nationale de l'Habitat) et de votre Communauté de Communes, d'une aide de solidarité écologique, d'un prêt sans intérêt (EcoPTZ) ou d'un crédit d'impôt, et si vous êtes retraités d'une subvention de votre caisse de retraite sous certaines conditions.

Amélioration d'un logement occupé: remplacement de menuiseries, isolation de la toiture, robinets thermostatiques...

Coût des travaux	9 709 €
Subvention ANAH	3 221 €
Aide de solidarité écologique ANAH	1 600 €
Aide de solidarité écologique de la Communauté de Communes	500 €
Crédit d'impôt/ Travaux d'économie d'énergie	582 €
Total des aides	5 903 €
Prêt habitat (4%)	3 806 €
Remboursement sur 4 ans	86 €
Possibilité A.L suivant les revenus	

► Vous êtes Propriétaires Occupants et vous souhaitez adapter votre logement

Vous envisagez de faire des travaux d'adaptation ou d'accessibilité de votre logement : rampe d'accès, sanitaires adaptés, aménagements pour faciliter vos déplacements intérieurs... Vous pouvez bénéficier, sous certaines conditions, d'une subvention de l'ANAH (Agence Nationale de l'Habitat), d'un prêt sans intérêt et de crédits d'impôts, et si vous êtes retraité(e) d'une subvention de votre caisse de retraite sous certaines conditions.

Travaux d'adaptation d'un logement d'un propriétaire occupant

Coût des travaux	4 690 €
Aides mobilisables	3 023 €
Subvention ANAH	2 223 €
Caisse de retraite	800 €
Prêt SACICAP (0%)	1 667 €
Remboursement sur 4 ans	35 €
Possibilité A.L suivant les revenus	

Pour vous faciliter les démarches d'accès aux aides et vous conseiller pour vos travaux par la réalisation de diagnostics financés par la Communauté de Communes, Contacter l'organisme conseil désigné par le département pour animer ce dispositif : **le PACT-HD 22 au 02 96 62 22 00.**

Des permanences à la Communauté de Communes à Blanchardeau / Lanvallon :

Judi 07 juillet 2011 de 14 h 00 à 15 h 00,

Judi 08 septembre 2011 de 14 h 00 à 15 h 00, Judi 13 octobre 2011 de 14 h 00 à 15 h 00,

Judi 10 novembre 2011 de 14 h 00 à 15 h 00, Judi 08 décembre 2011 de 14 h 00 à 15 h 00,

Calendrier des fêtes et animations du 2^{ème} semestre 2011



La réunion annuelle de programmation.

JUILLET

DIM 3	Loto chorale de la Bonne Humeur
SAM 9	Fête du Folgoat
DIM 10	Fête du Folgoat
SAM 16	Fête de la chasse
DIM 17	Fête de la chasse
DIM 24	Loto Burkina Faso

AOÛT

VEN 5	Bagad Panvrid
SAM 6	Fête du foyer / résidence de l'IF
DIM 7	Loto ESPLM
DIM 28	Foire à tout Comité d'Animation

SEPTEMBRE

DIM 4	Loto Club des aînés
-------	---------------------

OCTOBRE

DIM 09	Repas APEL / Ecole St Anne
DIM 16	Loto ESPLM
SAM 22	Repas Samuel

NOVEMBRE

SAM 5	Spectacle Amicale du Personnel
VEN 11	Repas des Aînés
DIM 13	Bourse aux jouets Amicale Laïque
SAM 19	Fest Noz Koriganed
LUN 21	Don du sang
SAM 26	Marché de Noël Comité d'Animation
DIM 27	Marché de Noël Comité d'Animation

DÉCEMBRE

SAM 3	Téléthon
DIM 4	Téléthon
LUN 12	Arbre de Noël Comité d'Animation
MAR 13	Arbre de Noël APEL
JEU 15	Repas de Noël du Club

Collectage de la mémoire vivante

Comme évoqué dans le dernier bulletin municipal de fin 2010, la commission communication travaille sur la mise en place d'un collectage de la vie pommeritaine au cours du 20^{ème} siècle (1900 / 2000), au travers notamment d'éléments de la vie quotidienne, comme l'arrivée de l'électricité, de l'eau courante, la vie des cafés, les écoles, les évolutions de l'agriculture, les fêtes locales... et tout autre sujet.

La démarche étant moins simple que cela peut paraître, la commission a pris conseil vers plusieurs structures initiées à ce genre d'initiatives, notamment l'association DASTUM, le Centre Marc le Bris dans le secteur de la Cidéal (Loudéac), ainsi que l'ARIC, structure régionale qui conseille les collectivités, dans différentes démarches.

Afin d'établir un cadre tant du collectage, du statut du collecteur, du collecté, ainsi que de la gestion du témoignage oral, la commission communication a proposé que le Conseil municipal valide le principe de la convention de dépôt et d'utilisation d'un témoignage oral.

Lors de la séance du conseil municipal du 12 mai 2011, celui-ci à l'unanimité a voté une délibération spécifiant le principe de la convention, signée par les trois parties (commune / M. Le Maire ou son représentant, collecteur(s) et collecté(e)s).

Notons que cette convention précisera notamment les points suivants :

- Objet de la convention,
- Les modalités de dépôt du témoignage,
- La cession des droits d'auteur,
- Les conditions de conservation,
- Les modalités d'utilisation du témoignage,
- La garantie du déposant,
- La durée de la convention,
- La résiliation.

Toute personne, qui effectuera une démarche de collectage dans le cadre de cette convention, devra être explicitement mandatée par la commission communication de la municipalité.



Une partie de la commission communication.



Etat civil 2010

► Décès : 30

JANVIER

- THOMAS Yvonne Marie 07 janvier à POMMERIT-LE-VICOMTE
- LE TREUST Yvonne Marie 19 janvier à POMMERIT-LE-VICOMTE
- SALLIOU Louis Emile Marie 23 janvier à PABU
- LE CLECH Germaine 24 janvier à POMMERIT-LE-VICOMTE

FÉVRIER

- HARSCOËT Yvonne Marie-Joseph 08 février à POMMERIT-LE-VICOMTE
- SALLIOU Paul 12 février à PABU
- MARLY Monique Paule 23 février à PABU

MARS

- TARTIVEL Marie Françoise Yvonne 06 mars à PABU
- TOULLAN Eliane Jeanne Joséphine 12 mars à PABU

AVRIL

- COTTIN Thérèse Marie Yvonne 25 avril à POMMERIT-LE-VICOMTE

MAI

- ELLIEN Marie Joachim Yvonne 11 mai à POMMERIT-LE-VICOMTE
- LE BOZEC Yves 18 mai à POMMERIT-LE-VICOMTE

JUIN

- DOUBLECOURT Georgina Angèle 16 juin à POMMERIT-LE-VICOMTE

AOÛT

- PRIDOU Jean François Marie 05 août à POMMERIT-LE-VICOMTE
- POULOUIN Guy Yves Marie 30 août à POMMERIT-LE-VICOMTE
- CROM Maryvonne 30 août à SAINT-BRIEUC

SEPTEMBRE

- BOUETTÉ René Emile Joseph 12 septembre à POMMERIT-LE-VICOMTE
- BERTHELOT Paul 19 septembre à PABU
- HAMON Jeanne Marie 23 septembre à PABU

OCTOBRE

- ALLAIN Simone Françoise Jeanne Marie 04 octobre à PABU
- VÉZOUËT François Marie 27 octobre à POMMERIT-LE-VICOMTE
- L'OSTELIER Philippe Joseph 28 octobre à SAINT-BRIEUC
- HENRY Pierre 30 octobre à PABU

NOVEMBRE

- BERNARDIN Marguerite 03 novembre à POMMERIT-LE-VICOMTE
- OLLIVIER Marie Albertine 08 novembre à POMMERIT-LE-VICOMTE
- LE BAIL Simone Anne Marie 10 novembre à POMMERIT-LE-VICOMTE
- LE TIRAN Yves Marie 18 novembre à PABU
- JEANNY Albert 29 novembre à POMMERIT-LE-VICOMTE

DÉCEMBRE

- LOHOU Marcel Yves Marie 16 décembre à POMMERIT-LE-VICOMTE
- BOIZARD Yves Gilles 17 décembre à PABU

► Naissances : 18

JANVIER

- CERDIOUKOF Annaïs Annie Dolorès 30 janvier à PABU

FÉVRIER

- LEMAIRE Lezzana Isabelle Patricia 14 février à PABU

MARS

- KWASNIK Arthur 29 mars à SAINT-BRIEUC

AVRIL

- KERGUS Lylwen 01 avril à PABU
- BURLOT Kylian 15 avril à PABU
- WINNICZEK Lilou Yvette Marie-Odile 23 avril à SAINT-BRIEUC

MAI

- LASTENNET Eva Anne-Marie Barbara 14 mai à PABU

JUIN

- ALLAIN Zoé Aurore 21 juin à PABU
- LE GUERN Mathéo 21 juin à PABU

JUILLET

- UNVOAS Manon 12 juillet à PABU

OCTOBRE

- COMMEND Aileen Agnès 01 octobre à PABU
- DUVAL Hugo 11 octobre à PABU
- KÉRAVIS--MAHE Nina Lucie

Cicilia 18 octobre à PABU

- JULOU Axel 28 octobre à PABU

DÉCEMBRE

- PASCO Ozvan Carmen Louise 01 décembre à SAINT-BRIEUC
- BIHAN Yann Patrick Didier 06 décembre à PABU
- VIAL Léona Nina 07 décembre à PABU
- IGIGABEL Nolhan Daniel Louis 25 décembre à SAINT-BRIEUC



Les naissances 2010.

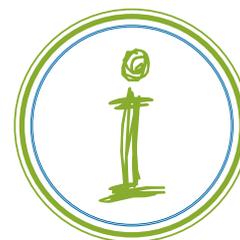
Comme tous les ans, la municipalité a organisé une petite réception d'accueil de toutes les familles ayant eu un heureux évènement au cours de l'année.

C'est donc le samedi 05 février que ce rendez vous a eu lieu et pour honorer les 18 naissances de l'année 2010, chaque famille a reçu le sym-

bole du pays de Guingamp, un camélia, ainsi que le guide de conseil pour la culture de ce plan.

Notons aussi que l'association «Bibliothèque Culture Lecture» a offert à chaque famille un abonnement d'un an à la bibliothèque.

Informations municipales



► Le parcours de citoyenneté : un recensement obligatoire

Depuis le 1^{er} janvier 1999, tous les jeunes français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile, ou au consulat s'ils résident à l'étranger.

Cette obligation légale est à effectuer dans les 3 mois qui suivent le seizième anniversaire. La mairie remettra alors une attestation de recensement

qu'il faudra conserver précieusement.

En effet cette attestation vous sera réclamée si vous devez vous inscrire à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique : Exemple / CAP, BEP, BAC, permis de conduire et même conduite accompagnée....,

Les données issues du recensement faciliteront votre inscription d'office sur les listes électorales à 18 ans si les conditions légales pour être électeurs sont remplies.

Une plaquette d'information est disponible en mairie. Vous pouvez aussi consulter le site internet

www.defense.gouv.fr/jdc

Les rendez-vous électoraux en 2012, la préfecture des Côtes d'Armor nous a signifié les dates des prochaines échéances électorales :

→ **Elections présidentielles :**
Les dimanches 22 avril et 06 mai 2012,

→ **Elections législatives :**
Les dimanches 10 et 17 juin 2012.

► Approbation du règlement du boulodrome



Lors du conseil municipal du 17 février 2011, le Conseil Municipal a approuvé le règlement du boulodrome.

Dorénavant le boulodrome est équipé d'une serrure à clé sécurisée qui sera remise aux personnes souhaitant en disposer après signature du règlement et communication d'une pièce d'identité ainsi qu'un chèque de caution.

Le montant du chèque de caution sera de :

- 50 € pour des particuliers
- 150 € pour l'année pour de petits groupes d'adultes, il faudra aussi fournir la liste des membres.

Les mineurs pourront aussi y avoir accès sous les mêmes conditions mais un adulte devra se porter garant et sera présent lors de la remise de clé.

Par ailleurs il est de nouveau rappelé la nécessité aux uns et aux autres de respecter les horaires de fermeture du boulodrome, au risque de se voir assignés par des plaintes près de la gendarmerie.

► Service ordures ménagères

Depuis fin mars 2011, le service collecte des ordures ménagères de la communauté de communes a réorganisé son circuit de ramassage.

Pour l'ensemble du territoire de la Commune de Pommerit le Vicomte, dorénavant **le jour de ramassage s'effectue tous les vendredis**, sauf si ce dernier tombe un jour férié.

A ce sujet... souvenons-nous que le Service Public des Ordures Ménagères est géré par la Communauté de Communes. Tous les ans, le rapport relatif à ce service est soumis à l'approbation du Conseil Municipal. Le dernier rapport a été soumis le 22 juillet 2010 et il a été approuvé à l'unanimité.

Celui de l'année 2010 est en cours d'approbation et nous en avons les premiers chiffres qui permettent d'illustrer en quelque sorte notre comportement et de mesurer les coûts économiques que cela induit.

Pour l'année 2010, il ressort de ce rapport :

Tout d'abord, son financement, d'un montant global de 1 181 517 €, pour l'ensemble du territoire communautaire : il est financé à environ 75 %

par la TEOM et repose à 25 % sur le budget général de la communauté de communes. C'est-à-dire que le budget de la collectivité communautaire et donc la fiscalité générale, participe à hauteur de 25 % au financement du service.

→ **Le volet « Traitement »** connaît une évolution de + 8,8 %. Sur un an, son coût ramené à la tonne à 75 €. Concernant le coût de traitement à la déchetterie nous sommes à 51 € / tonne.

→ **Le volet « Collecte »** connaît une diminution de 4,41 % sur un an et la réorganisation des tournées, s'inscrit de nouveau dans cette volonté de mieux maîtriser les coûts. Son coût ramené à la tonne collectée, revient à 150 €.

→ **Par habitant nous constatons qu'en moyenne par an nous avons :**

- 224 kg / habitant en ordures ménagères collectées,
- 366 kg / habitant en déchetterie,
- 142 kg / habitant en Point tri.

→ **Pour la déchetterie située à Pommerit Le Vicomte, pour un dépôt de 2 149 tonnes en 2010, nous constatons que :**

- 30 % sont des gravats,





Un seul effort : une déchetterie à 1 km du bourg.

- 28 % sont des encombrants,
- 27 % des végétaux,
- 7,4 % de la ferraille,
- 7 % du papier ou du carton.

Attention / Urgent : Le service Ordures Ménagères attire l'attention des usagers de l'obligation de disposer d'un conteneur,

adapté à la levée automatique sur le camion benne. Des rappels ont déjà été signifiés à quelques ménages, à terme les maisons ne disposant pas de conteneurs, ne seront tout simplement plus collectés.

Il est possible de s'en procurer (conteneurs de 140 ou 240

litres pour un coût de 31,93 €) en se renseignant soit à l'accueil en mairie de Pommerit Le Vicomte, soit directement au siège de la communauté de communes à Blanchardeau.

Donc n'hésitez pas...Trions !

Et lisons le message que nous a laissé notre dévouée amie... « La poubelle », signé de Alain Collet, Président du Forum Citoyen Leff Ar Mor.

Incivilité : Régulièrement nous constatons aussi des signes d'incivilité au pied des quatre Eco points situés sur la commune...

Bien que très minoritaires, ces attitudes irresponsables viennent réduire les efforts de la grande majorité d'entre nous.

► Urbanisme

En lien avec les nombreuses questions posées à l'accueil / service urbanisme de la mairie, ci – joint quelques rappels de principes.

→ Pour les dossiers soumis à Autorisation, Déclaration préalable, permis de construire ou permis de démolir notamment

- Création d'ouverture (velux, porte fenêtre...),
- Remplacement de lucarne par des velux,
- Création de bâti inférieur ou supérieur à 20m² (Abri de jardin, véranda, carport, garage...),
- L'édification de clôture,
- Maison individuelle,
- Permis de démolir en zone UA au PLU ou toutes autres zones du PLU si il concerne un élément du patrimoine repéré.,
- Les coupes et abattages d'arbres dans les espaces boisés classés,

- Changement de destination d'un bâtiment,
-

→ Délai d'instruction

- Déclaration préalable : 1 mois ou 2 mois si consultation des Architectes des Bâtiments de France.
- Permis de démolir : 2 mois
- Permis de construire :
 - **Maison individuelle :** 2 mois ou 6 mois si consultation des Architectes des Bâtiments de France
 - **Autre permis et permis d'aménager :** 3 mois ou 6 mois si consultation des Architectes des Bâtiments de France.

→ Délai de validité

- 2 ans à compter de la notification de l'arrêté
- CUB 18 mois (Certificat d'Urbanisme b).

► Mise à disposition du hall de la salle socio culturelle

Suite à quelques demandes d'occupation du hall de la salle socio culturelle pour permettre d'accueillir la famille et les amis après une cérémonie d'obsèques, le conseil municipal en séance du 17 février 2011, a convenu le principe de mise à disposition ponctuelle du hall, lorsque aucun lieu d'accueil privé ne permet d'accueillir une assemblée assez nombreuse à l'issue de la cérémonie.

Les conditions particulières d'utilisation seront rajoutées au règlement de la salle.

Toute liberté sera laissée à la famille pour un éventuel don au CCAS.

Information Conseil Régional : Le «chèque sport» séduit les jeunes bretons

La Région Bretagne élargit son coup de pouce pour inciter les Bretons âgés de 16 à 19 ans, à fréquenter davantage les terrains de sport.

Pour bénéficier d'une réduction de 15 €, suivez le guide !

La Région Bretagne veut inciter les jeunes à la pratique du sport. Pour y parvenir et alléger le budget des familles, elle offre depuis la rentrée 2008/2009 un chèque sport de 15 € aux sportifs âgés de 16 à 18 ans. L'effet stimulant ne se dément pas : 2 000 clubs sont partenaires et 27 000 demandes ont été effectuées en ligne cette saison. Fort de ce succès, le dispositif

s'étend aux jeunes de 19 ans pour la saison 2011/2012 ! **À partir de juin 2011, date de lancement de la nouvelle campagne, les jeunes nés en 1993, 1994, 1995 et 1996 peuvent ainsi demander leur réduction.**

Cette aide individuelle unique est valable pour toute adhésion annuelle à un club sportif breton, hors association interne à un établissement scolaire (UNSS ou UGSEL). Et depuis un

an, il est possible de bénéficier d'autant de chèques sport que d'activités pratiquées.

Pour en bénéficier, rien de plus simple : il suffit de se rendre sur le site Internet de la Région Bretagne, de remplir un formulaire d'inscription et d'imprimer son chèque. De quoi bouger sans se ruiner !

www.bretagne.fr/chequesport

Archéologie : Découverte fortuite de 6 bracelets en or

Au hasard des lectures de la presse régionale, nous avons été informés d'une découverte de six bracelets en or pur, datés d'environ 1000 ans avant Jésus Christ, retrouvés en 2007 sur la commune au fond d'une fosse en argile dans un bois de Pommerit le Vicomte.

L'association des Amis du musée et écomusée Bretagne – Bentinais, (AMEEB) s'est rendu acquéreur, grâce au soutien de la DRAC et du Crédit Mutuel de Bretagne.

Pour son 30ème anniversaire, l'association a souhaité faire un cadeau exceptionnel au musée de Bretagne.

La conservatrice du musée de Bretagne, en charge plus spécialement des collections archéologiques avance des hypothèses avec prudence : « Il s'agissait sans doute d'un peuple de guerriers, sachant parfaitement travailler le métal...mais difficile de déterminer à quoi servait ces bracelets...peut être ce dépôt, dans une fosse, à l'écart de tout vestige d'habitat ou de sépulture, avait une connotation religieuse ou spirituelle... ».

Dans le cadre de l'exposition « Soyons Fouilles / Découverte

archéologiques en Bretagne », qui se déroule au Château de la Roche Jagu du 02 juin au 16 octobre 2011, ces bracelets font partie des nombreux éléments exposés.

Nous ne pouvons que vous encourager à faire une visite sur ce site magnifique de la Roche Jagu et tout particulièrement de l'exposition « Soyons Fouilles / Découvertes archéologiques de Bretagne »....



Bracelets exposés à la Roche Jagu actuellement.

La réforme territoriale

Le développement de l'intercommunalité (EPCI / communauté de Communes ou communauté d'agglomération) constitue l'un des faits majeurs de l'évolution territoriale de ces dernières années.

Au niveau des côtes d'Armor nous comptabilisons 40 EPCI. Seules 3 communes du département ne se sont pas associées dans le cadre d'un EPCI.

Ainsi, la loi n° 2010 / 1563 du 16 décembre 2010, portant sur la réforme des collectivités territoriales, dont nous avons surtout entendu parler au regard des évolutions des Conseils Régionaux et Conseils Généraux, par la mise en place des futurs Conseillers Territoriaux, avait aussi **trois objectifs** en direction des communes, EPCI et des syndicats de coopération.

En premier lieu, achever la carte intercommunale, pour les communes isolées, En second lieu rationaliser le périmètre des EPCI. Ce que prévoit à minima la loi, à savoir que les EPCI de moins de 5 000 habitants s'associent à une autre communauté de communes notamment.

Enfin, simplifier l'organisation par la suppression des syndicats devenus obsolètes. Les préfets sont, par la loi du 16 décembre 2010, en charge d'élaborer ce nouveau schéma départemental de coopération communale, tout en s'appuyant sur une commission départementale (CDCI), composée de maires, présidents d'EPCI, Conseillers généraux et régionaux notamment.

C'est dans ce cadre que le Préfet a installé cette commission le 18 avril 2011 et leur a remis un premier document de travail, intégrant des regroupements sur les trois points cités ci-dessus.

Cette première cartographie a soulevé des observations, réactions... et lors de la 2^{ème} réunion de la CDCI, le 23 mai 2011, le Préfet a remis le document officiel de consultation par toutes les collectivités au cours des trois prochains mois, soit avant fin août 2011.

A l'issue de cette consultation des collectivités (communes, communautés de communes...), la CDCI aura 4 mois pour formuler des propositions visant à amender ce 1^{er} schéma départemental. Un arrêté préfectoral fin décembre 2011, rendra exécutoire le schéma départemental de coopération intercommunal des Côtes d'Armor à compter du 1^{er} janvier 2012. Les années 2012 / 2013 devant être des années de transition pour mettre en place les modalités pratiques, juridiques et financières des intégrations, fusions et disparitions des EPCI... Le nouveau schéma devenant pleinement opérationnel en 2014. Un manque de démocratie participative.

Plusieurs actions au niveau national sont en cours pour s'insurger sur les délais inadmissibles de cette démarche, qui nécessite réflexions, consultations y compris des acteurs de la société civile et de l'ensemble de la population, afin de définir sereinement les évolutions possibles, autour de véritables projets de territoires, partagés avec l'ensemble des acteurs (élus, forces vives de la société civile et la population).

Le nouveau schéma départemental des Côtes d'Armor prévoit de passer de 40 EPCI à

23 EPCI, dont au final le nouveau paysage se décomposerait ainsi :

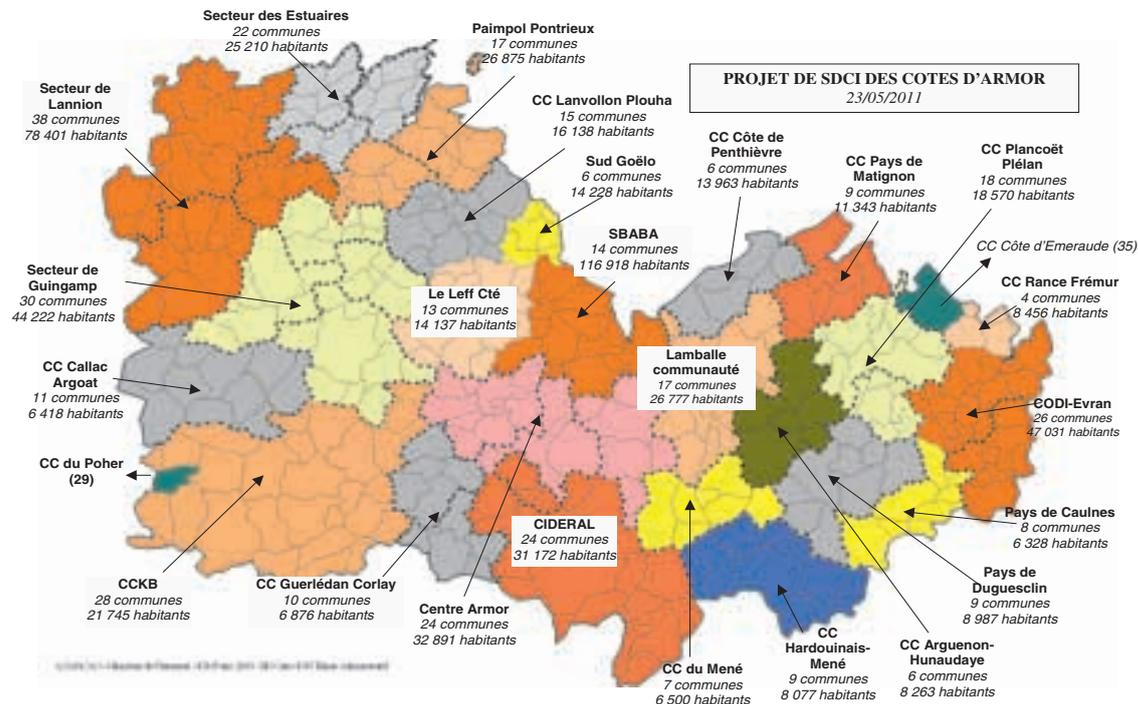
- moins de 10 000 habitants : 8 EPCI,
- 10 à 20 000 habitants : 6 EPCI, dont la C.C.L.P.
- 20 à 30 000 habitants : 3 EPCI,
- Plus de 30 000 habitants : 6 EPCI

A ce jour, le projet départemental soumis à consultation depuis la CDCI du 23 mai 2011, ne modifie pas le territoire de la communauté de communes Lanvollon - Plouha qui comprend à ce jour 16 138 habitants. Mais comme vous avez pu lire dans la presse, des voix s'expriment pour souhaiter des regroupements qui pourraient nous concerner.

Vos élus sans objection de principe, sur la nécessité de réfléchir à des évolutions, seront vigilants à toutes les discussions en cours et considèrent toutefois que cette nouvelle organisation se met en place dans une certaine précipitation, sans qu'on en mesure les effets à moyen et long terme.

Par ailleurs une autre thématique concernant le traitement des ordures ménagères, pourrait aussi nous impacter par des évolutions souhaitées par le Préfet pour les syndicats SMICTOM Launay-Lantic, SMICTOM des Châtelets et SMICTOM Penthièvre - Méné, regroupés aujourd'hui au sein du SMETTRAL.

Le projet de cartographie des EPCI remis par le Préfet le 23 mai 2011



Quelques temps forts en 2010 et 1^{er} semestre 2011

Les profs du Tour - GAUTIER - LE FLOCH avec leur mécano



Les U 11 font la pose au tournoi 2011



Rencontre insolite La Bretagne et le Japon - La Culture fédère

Les Jeunes s'organisent un tournoi de baby-foot



Les membres du CCAS avec les cadeaux de Noël pour les plus de 85 ans



Réunion des chasseurs



On fête au club des aînés





← Remise d'une oeuvre d'art par la famille KLASSEN



Le Téléthon 2010 →



← Remise du chèque Téléthon 2010



Les ateliers à la résidence de l'If →



↑ Un moment inédit - L'orchestre de Bretagne à la la salle socio culturelle



↑ Sortie du nouveau CD du bagad Panvrid



← Halloween dans les rues de Pommerit Le Vicomte



← Le Bagad Panvrid en action à Lorient 2010

Mémo

→ Coordonnées Mairie

- Adresse :
8, place du centre BP n° 2
22200 POMMERIT LE VICOMTE
- Téléphone : 02 96 21 74 39
- Mail : mairiepommeritlevicomte@wanadoo.fr

→ Horaires d'ouverture de la mairie

- Lundi au vendredi de 09h00 à 12h00 et 14h00 à 17h00
- Samedi matin de 09h00 à 12h00.

→ Permanences des élus : Maire et Adjointes

- Sur rendez vous à l'accueil mairie.

→ Horaires d'ouverture de la Déchetterie

- Lundi, Mercredi et Samedi de 09h00 à 12h00 et 13h30 à 18h00.
- Fermée les jours fériés.
- Contact téléphonique : 02 96 21 92 90
- Jour de ramassage des OM sur la Commune, les vendredis.

→ Horaires d'ouverture de la Poste

- Du lundi au vendredi de 09h00 à 12h30. Le samedi de 9h00 à 12h00
- Contact téléphonique : 02 96 21 74 59

→ Contact Communauté de Communes / CCLP

- Adresse : Rue du Moulin de Blanchardeau BP 36 - 22290 Blanchardeau
- Téléphone : 02 96 70 17 04
- Mail : cdc@cc-lanvallon-plouha.fr
- Service Eau Urgence
24 h / 24 : n° vert 0800 800 953

→ Horaires d'ouverture bureau CCLP

- Lundi au vendredi de 09h00 à 12h00 et 13h30 à 17h30
- Samedi matin de 09h00 à 12h00.

Le cœur de l'îlot

2008 : lancement des travaux



Démarrage des 1^{ères} constructions



Le terrain en 2008



Le terrain en 2007



Projet d'aménagement primé dans le cadre du programme ECO Faure / Conseil Régional



2010 : les 1^{ers} habitants sont en place



Bien vivre à Pommerit le Vicomte "Au cœur d'îlot"

14 lots de 345 à 386 m²

**DEVENIR PROPRIETAIRE
TOUT SIMPLEMENT**

Renseignements
TERRAIN
02 96 21 15 15

Renseignements
TERRAIN + CONSTRUCTION
02 96 37 13 13

GRUPE JLG immobilier

